Juin 2019 N°52

Courville Info

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Comice agricole

J-365

DERNIÈRE LIGNE DROITE !

Travaux
LA PISTE CYCLABLE EN BONNE VOIE

Budget
DES DÉPENSES MAÎTRISÉES

Evènement
LE COMICE EST LANCÉ

Sommaire

Actualités
Comice agricole
• Un retour très attendu..... p.4-5

Evénement
Salon de la sculpture
• Un salon en pleines formes p.6-7

Budget communal
• Un budget maîtrisé p.8-9

Vie de la commune
Travaux en cours
• La piste cyclable en bonne voie p.10-11
• Les projets s'enchaînent .... p.12 à 14
Sécurité/citoyenneté
• La sécurité au programme..... p.15
• Quelles solutions pour les chats errants ? p.15
Espaces verts
• Courville à la lettre..... p.16
Projets
• Les riverains concertés p.17
SIRTOM
• Des économies pour un jardin plus riche p.18
Bloc note
• URGENCES / SANTÉ..... p.18

Vie à l'école
Ecole Sainte marie
• Tour du monde à l'école p.19
Ecoles du Chemin vert
• La mairie demande un sursis pour la fermeture de classe .. p.20
• Ecole maternelle p.20
• Ecole élémentaire p.21

Permanences p21

Vie culturelle
Ecole municipale de musique
• Une année gravée dans la mémoire. p.22
Médiathèque L'Eure de Lire
• La médiathèque à la page..... p.23

Agenda p24-25

Tourisme
• Le tourisme se développe..... p.26

Commerces et entreprises p27
Vie des associations p28-32
Urbanisme p33
Conseil municipal p34-37
6 mois en images.....p38-39

Histoire Passion
• Deux courvillois engagés.....p.40-42

Mairie de Courville-sur-Eure :

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 10h-12h15 et 15h-17h30- Vendredi : 10h-12h15 et 15h-18h30
Samedi : 10h-12h
Tél. : 02 37 18 07 90 - Courriel : accueil@courville-sur-eure.fr

Courville Info n°52 - Tiré à 1650 exemplaires- **Dépôt légal :** à parution- **Directeur de la publication :** Sylvie Garel
Commission communication : H. Buisson, S. Garel, C. Damas, E. Jolly, L. Huard, P. Serre
Chargé de communication/mise en page : Christophe Lhuissier - **Crédit photo :** C. Lhuissier- A. Thibault- G. Gangnant
Impression : Topp Imprimerie

L'édito du maire

Dernière ligne droite

Dans un an, l'échéance électorale des Municipales 2020 sera passée. Nous sommes donc dans la dernière ligne droite de notre mandat, là où il faut, comme pour les sportifs, produire le dernier effort pour franchir la ligne d'arrivée en vainqueur. Il nous reste à produire ce dernier effort pour finaliser nos engagements et terminer le programme sur lequel nous nous sommes engagés vis-à-vis de vous. C'est ce qui sera fait pour la quasi-totalité des projets, avec bon nombre de réalisations complémentaires qui sont venues se greffer à notre programme initial.

Vous le verrez plus loin, c'est une année de très gros investissements, avec plus de 3 millions d'euros, le budget d'investissement le plus élevé du mandat, et ceci en maintenant des finances communales saines, avec une annuité de la dette inférieure à celle du début de mandat.

C'est ainsi que nous allons lancer le démarrage des travaux de requalification de la première tranche de l'avenue Kennedy, la couverture des tennis et la construction de deux autres courts extérieurs, réaliser 8 jardins familiaux à côté du centre de secours, terminer le réaménagement de la rue A. Briand avec des trottoirs rénovés en intégralité, amorcer la réfection de la rue G. Fessard en concertation avec les services du conseil départemental. Nous avons doté nos services techniques de nouveaux matériels dont un tracteur et deux tondeuses entre autres ; le camping est maintenant pourvu d'un mobil-home qui sera mis à la location à partir de la saison prochaine. L'étude de réhabilitation de la "Grange" (ex grange Javault) sera finalisée pour des travaux en 2020 ; l'éolienne "Bollé" sera remise en lumière pour marquer un peu plus l'entrée de notre commune, en complément du motif paysager réalisé par les agents des services techniques au giratoire près de l'éolienne. Nous avons étoffé notre patrimoine communal par l'acquisition de l'ancien prieuré place Saint-Nicolas, que nous ouvrirons au public lors des journées du patrimoine. Notre projet de salle de spectacles avance, et je peux vous dévoiler aujourd'hui que celle-ci sera édifiée dans les actuelles prairies, face au cimetière. La vidéo surveillance est également à l'étude, en coordination avec les services de la gendarmerie, doublée du dispositif "Participation citoyenne" et la liste est loin d'être exhaustive.

> **"Finaliser nos engagements et terminer le programme sur lequel nous sommes engagés vis-à-vis de vous."**

Et au-delà de ces travaux et de ces achats, nous soutenons et mettons en place des actions pour dynamiser encore un peu plus notre commune, comme l'organisation du Comice agricole de 2020, le soutien logistique au projet de fresque géante sur les silos, ou encore la reconduite du festival de théâtre Courvillenscène qui devrait monter en gamme cette année.

On pourrait se satisfaire de notre bilan et de la bonne gestion financière de notre commune, mais il n'en reste pas moins que certains indicateurs nous inquiètent et laissent à penser que nos efforts ne sont certainement pas suffisants ou du moins pas suffisamment reconnus au sommet de l'Etat. Car en réponse à des budgets équilibrés que nous présentons, des comptes administratifs excédentaires que nous dégageons, contrairement à ceux de l'Etat comme vous le savez, on se retrouve de nouveau malgré tout, sous la menace de suppressions des quelques services décentralisés qui nous restent, comme nos perceptions, nos postes et pourquoi pas demain, nos gendarmeries ou nos écoles ?

A une période, où après quelques mouvements de contestation, l'Etat semblait convenir que l'échelon territorial le plus représentatif pour la population était celui de l'échelon communal, on continue à vouloir le déshabiller au profit d'une recentralisation des services. Avouez que la réalité est un peu loin du discours que l'on veut nous vendre.

Quoi qu'il en soit, mes collègues du Conseil municipal et moi-même gardons notre motivation pour continuer à aménager, équiper, embellir et enrichir le cadre de vie de notre belle commune, afin que vous vous y sentiez encore mieux.

Je vous souhaite de passer un agréable moment de lecture ainsi qu'un bel été ensoleillé.

Votre maire,
Hervé Buisson

COURVILLE OBTIENT L'ORGANISATION DU COMICE 2020

Un retour très attendu !

34 ans que les courvillois attendaient cela ! Le comice agricole, après une longue absence, fera son grand retour dans notre commune les 12 & 13 juin 2020. Preuve de cette fébrile impatience, le public est venu en nombre assister à la réunion de lancement de l'événement.

Cet événement était inscrit dans notre projet de mandature : il aura lieu les 12 et 13 Juin 2020.

Dès l'installation du nouveau conseil municipal en 2014, nous avions porté notre candidature auprès de l'association du Comice agricole du Perche et Dunois d'Eure-et-Loir.

Le calendrier tenant compte des communes déjà retenues ne nous permettait pas d'espérer recevoir cette manifestation avant 2020. Courant 2017, la bonne nouvelle nous est parvenue : nous étions retenus pour l'année 2020.

Une occasion unique

Après la commune de Yèvres cette année, ce sera notre tour de relever le défi. C'est une occasion unique, pour notre ville et au-delà de celle-ci, de mettre en avant et de promouvoir notre savoir-faire, nos commerces, nos artisans et nos associations.

Nous aurons la fierté d'accueillir entre 10 000 et 15 000 visiteurs. Notre position géographique entre Beauce et Perche va nous permettre de rayonner sur ces deux bassins de vie.

> **" A nous d'animer et décorer notre ville ! "**

Les quatre éléments

La partie exposition agricole est gérée par l'association du comice. Nous devons fournir les besoins en infrastructures et utilities. L'agriculture et l'élevage ancrés dans notre culture évoluent. Venez échangez avec nos professionnels, ce sont des passionnés.

A nous d'animer et décorer notre ville !

La mise en valeur de nos rues sera remarquée par nos hôtes. Le thème décoratif retenu est "les quatre éléments".

Afin de mener à bien ce challenge, un groupe motivé a déjà commencé à travailler. Vous aimez la créativité artistique, la réalisation manuelle dans un esprit convivial alors n'hésitez pas à le rejoindre.

Sachons accueillir nos visiteurs et faisons de ce week-end un moment inoubliable comme le sont encore dans la mémoire collective, les précédentes éditions. ■

Frédéric HALLOUIN
Président du comité d'organisation du Comice agricole 2020.

Comice 1984

Un Comice ! Quésako ?

Un comice agricole (ou de préférence au pluriel : des comices agricoles, mais en pratique on utilise le terme au singulier) est une assemblée formée par les propriétaires et les fermiers d'une région pour échanger les expériences de chacun afin d'améliorer les procédés agricoles.

C'est aussi traditionnellement une manifestation ouverte au public pour des journées festives où sont présentées différentes animations telles que : corso fleuri, concours d'animaux, concours de labour, défilés divers mécaniques, etc.

?

Le terme « comice », au singulier, (terme issu du latin comicium qui signifie : assemblée du peuple) s'appliquait à une assemblée du peuple à Rome disposant du pouvoir législatif, de diverses prérogatives en matières religieuse et judiciaire, et du droit d'élire les magistrats.

Le comice en chiffres

1

Un logo officiel a été créé afin de communiquer autour de l'événement, de lui donner une identité et de promouvoir la marque "Courville 2020".

12 & 13

12 et 13 juin 2020 : les dates à retenir pour le prochain comice à Courville

1853

Premier comice à Courville

Alors que le comice agricole de l'arrondissement de Chartres fut créé en 1820, les courvillois durent attendre le 8 mai 1953 pour obtenir sa venue.*

Les 4 éléments

Thème choisi par l'équipe d'organisation

15 000

Le nombre de visiteurs attendus durant ce week-end festif

16

Ce sera la **seizième fois** que notre commune accueillera le comice agricole.

200

Plus de **200 animaux** devraient être exposés pendant le comice.

8

Afin d'organiser au mieux l'événement, huit groupes de travail ont été mis en place.

Vous souhaitez participer ?

L'équipe municipale a souhaité que ce comice soit participatif. Dans le but d'une organisation optimale, et afin que tout un chacun puisse participer au projet et y apporter son aide et ses idées, des groupes de travail ouverts à tous ont été créés :

Animations festives :
Frédéric Hallouin
Infrastructures et utilities : :
Hervé Buisson
Communication :
Sylvie Garel
Décoration :
Nathalie Cordery
Marché producteurs locaux, artisans :
Laurence Huard
Associations :
Karl Joubert
Relations avec le monde agricole :
Jean-Claude Hay Christine Damas
Relations avec les services techniques :
Jean-Claude Hay

Restez informés, contactez nous :

comice2020courville@gmail.com

https://comice2020courville.wordpress.com

comice agricole courville 2020

COMICE AGRICOLE
DE L'ARRONDISSEMENT de CHARTRES
PROGRAMME
DES CONCOURS DU DIMANCHE 7 JUIN 1891
CONCOURS de COURVILLE

Les comices à Courville au fil du temps

1853	1861	1872	1882	1891	1899	1907	1914	1926	1933	1947	1954	1963	1970	1984	2020
Texier Lasse	Brissonnet Texier	Nasse Charpentier	Marié Pelletier	Charpentier Cabaret	Pelé Chaboche	Chaboche Triquet	Gastambide Bellier	Breuillard Marchais	Bougeard Massé	Gouin Calimas	Piel Fessard	Fessard Marchais	Fessard Geroudet	Bizard Pothier	Buisson Hallouin

*Jusqu'en 1950, ce dernier était organisé exclusivement au chef-lieu du département.

Plus de 100 œuvres étaient exposées salle Pannard

Un salon en pleines formes

La municipalité organisait pour la 6e édition consécutive un salon exclusivement dédié à la sculpture. Le public a répondu présent à cet événement maintenant reconnu et attendu et qui apporte chaque année son lot de surprises et de nouveautés.

704 visiteurs sont venus cette année découvrir la centaine d'œuvres exposées, Salle Pannard, à l'occasion du Salon de la sculpture "La Poésie des formes" qui s'est tenu du 29 mars au 1er avril ; près de vingt sculpteurs ont répondu présents à la demande de la municipalité pour exposer leurs œuvres à Courville.

Quatre jours durant, la salle n'a pas désempli avec la venue d'un nombreux public et d'une dizaine de classes des écoles de Courville, du Thieulin et de Belhomert. Plus de 300 enfants ont découvert le travail du sculpteur et ont pu s'initier à la taille de pierre aux côtés de professionnels qui proposaient une initiation à leur art.

Le public a pu apprécier une exposition de sculptures très variées allant des classiques bronzes et marbres en passant par des techniques et œuvres plus contemporaines utilisant des matériaux de récupération, comme celles de Michel Pasquier de Saint-Georges-sur-Eure : c'est lors de ses promenades normandes que son imaginaire vogue sur ces plages interminables, qu'il découvre sa matière première : le bois flotté… ainsi naît une œuvre souvent animalière de toute beauté.

La médiathèque au salon

Nouveauté pour cette sixième édition, un atelier d'écriture était organisé par Françoise Trubert et Mary Robieux, nouvelles bénévoles à la médiathèque. Entre mots et sculptures, une douzaine de personnes sont venues écrire et échanger leurs mots au milieu des statues.

1

2

Portrait

Invité d'honneur de cette sixième édition, Jean-Alexandre Delattre (3) a illuminé de ses œuvres la salle Pannard. Alignées sur la scène, ses sculptures aux dorures chatoyantes ont impressionné les visiteurs.
Artiste prolifique, Jean-Alexandre Delattre a élu domicile il y a une vingtaine d'années dans le Perche. De par son style affirmé, « il crée un objet avec une âme qui vous transporte dans un monde plein de grâce, d'humour et d'émotion.» On ne compte plus les expositions qu'il a faites en France tout comme à l'étranger.

Une sculpture pour le Tour de France

Le sculpteur transforme dans son atelier les métaux qu'il coupe, tord, et soude. De ses mains et de son imagination, le matériau devient personnages, objets, instruments de musique personnifiés. Beauté et "poésie métallique" s'échappent ainsi de ses sculptures. Les personnages filiformes naissant de ses créations ne sont d'ailleurs pas sans rappeler les célèbres "amoureux" de Peynet.

Le travail de Jean-Alexandre Delattre est régulièrement récompensé et l'artiste est souvent sollicité pour la création et la réalisation de trophées, notamment pour le Micro d'Or, récompensant les journalistes sportifs français. Il réalisera un trophée pour le centenaire du maillot jaune pour le Tour de France. ■

3

Un courvillois distingué

Le salon 2019 a rendu son palmarès. Trois artistes se sont vu remettre un prix récompensant leur travail. Parmi ceux-ci, un tout nouveau sculpteur bien connu des courvillois : Eric Rayer (2).
Commerçant depuis 30 années, Eric s'est trouvé une nouvelle passion. *J'ai découvert la sculpture à l'arc lors d'une exposition à Dives-sur-Mer en août 2017. Tout de suite j'ai trouvé un intérêt à cette méthode de sculpter. Je ne sculpte vraiment que depuis un an, ayant fait d'abord beaucoup d'essais avant de me lancer. J'aime souder en assemblant uniquement des matériaux de récupération. C'est la première fois que je participe à un salon et que je présente mon travail au public*

Prix du public :
Eric Rayer (2)
Prix de la municipalité :
Paquito Paz (1)
Prix des enfants :
Pierre Feuillade (4)

4

Musique et performance au vernissage

Véronique Gantès-Vogt et Pierre Feuillade ont animé le vernissage par une performance alliant musique et sculpture. Au son des harpes médiévales, électrique et classique, Pierre Feuillade a sculpté devant les yeux attentifs du public. A cette occasion, Véronique Gantès-Vogt a évolué sur une harpe issue de l'instrumentarium de Chartres. Sculptée dans la masse, inspiré d'une sculpture de la cathédrale de Chartres, l'instrument a envoûté, par sa sonorité, son élégance et la dextérité de l'artiste, le public présent.

Un budget et une dette maîtr

Le conseil municipal de Courville a voté le 12 mars dernier le budget de la commune. Il réaffirme sa volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnements, tout en maintenant un fort niveau d'investissement.

Celui-ci s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 3 027 253,87 € et en investissement à hauteur de 3 716 490,00 €.

Cette année encore les taux de la fiscalité locale n'évolueront pas et resteront identiques à l'an dernier :

Taxe d'habitation : 10.80 %

Taxe foncière Bâti : 23.18 %

Taxe foncière Non bâti : 28.88 %

Le budget de fonctionnement de 3 027 253,87€ est réparti comme suit :

- **Dépenses dites à caractère général :**

  24 %
  (eau, électricité, assurances etc...)

- **Frais de personnel** :

  42 %

Les 34 % restant sont consacrés entre autres aux :

- **Subventions aux associations :** 48 000 €
- **Indemnités des élus :** 64 000 €
- **Autres contributions obligatoires** 65 018 €

Un mandat avec dépenses et recettes à la baisse

Les comptes administratifs des 5 dernières années mettent bien en évidence la volonté des élus de maîtriser les dépenses de fonctionnement et l'endettement de la commune tout en maintenant sa politique d'investissement.

Dépenses

2018 : 2 047 299.54 €
2017 : 2 031 790.79 €
2016 : 2 129 004.78 €
2015 : 2 206 811.03 €
2014 : 2 288 046.44 €

Recettes

2018 : 2 482 058.72 €
2017 : 2 630 261.69 €
2016 : 2 692 927.17 €
2015 : 2 942 521.01 €
2014 : 2 865 131.20 €

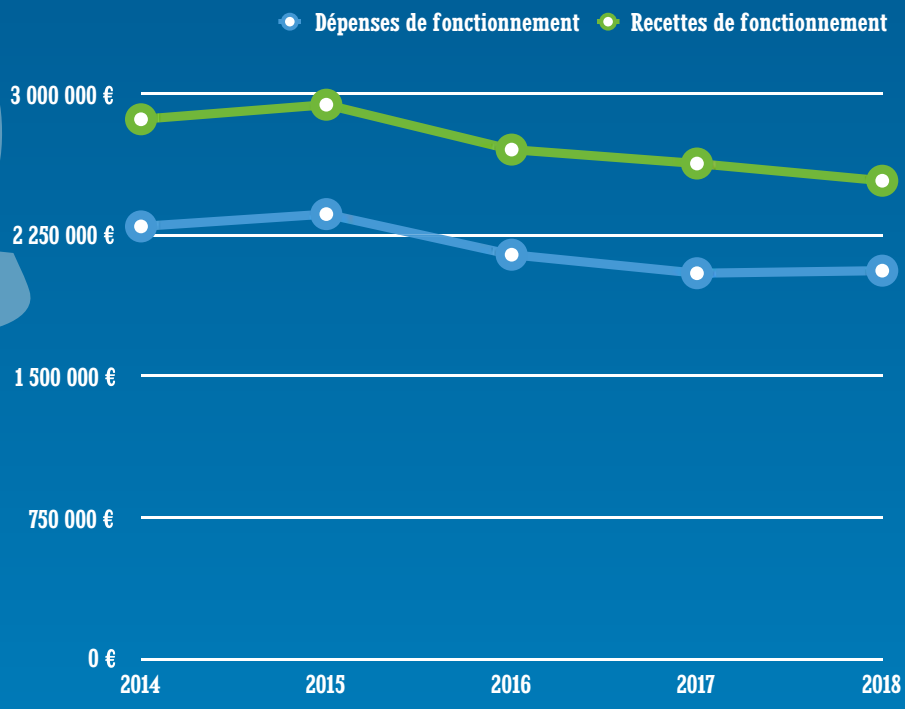

isés

Principaux investissements 2019

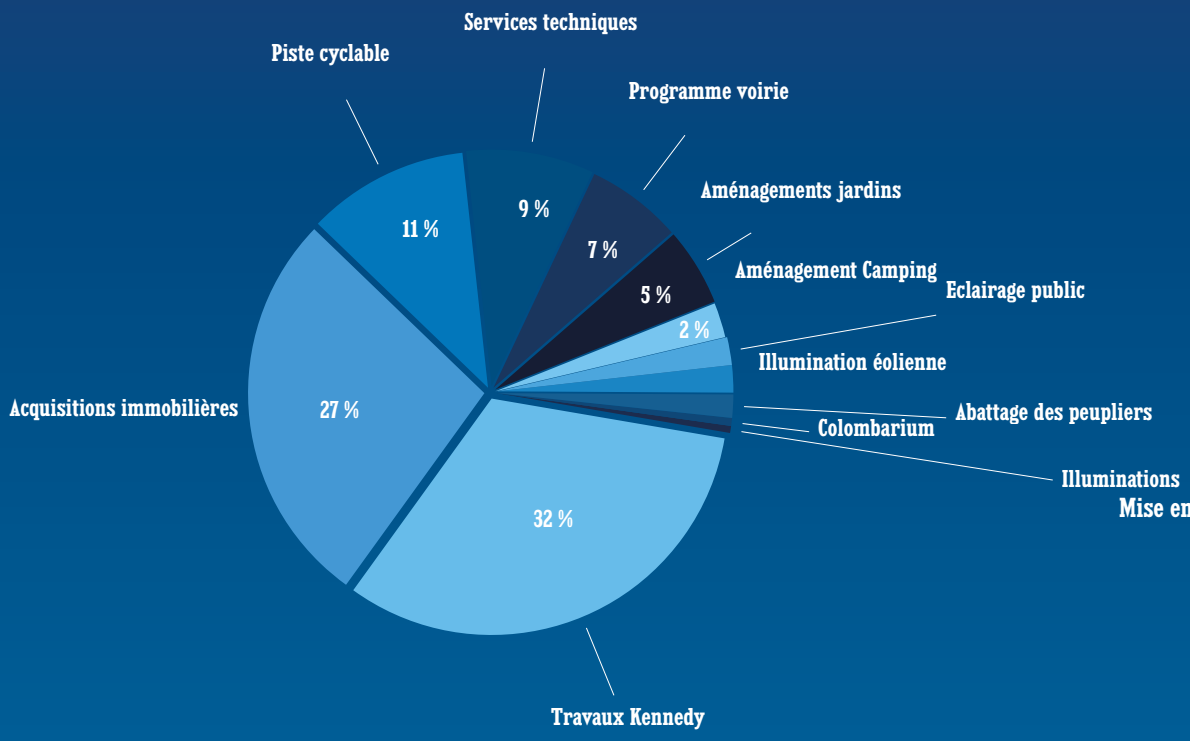

Travaux Kennedy
436 789 €
Acquisitions immobilières
369 000 €
Piste cyclable
149 807 €
Services techniques
118 547 €
Programme voirie
89 061 €
Aménagements jardins
72 171 €
Aménagement Camping
32 258 €
Eclairage public
25 800 €
Mise en lumière de l'éolienne Bollé
25 283 €
Abattage des peupliers
21 520 €
Columbarium
7 319 €
Illuminations
6 500 €

TOTAL INVESTISSEMENTS 2019
3 618 265,03 €

Etat de la dette

-23%
depuis le début de notre mandat

Endettement de la commune :

	Annuités	Capital restant dû
2018 :	400 459,72 €	2 892 459,04 €
2017 :	411 640,32 €	3 145 754,84 €
2016 :	421 360,39 €	2 847 044,43 €
2015 :	373 472,21 €	2 803 608,30 €
2014 :	506 997,09 €	3 113 043,49 €

Après de nombreuses semaines de retard, la passerelle enfin posée

La piste cyclable en bonne voie

Après une mise en chantier difficile, due à deux appels d'offres infructueux qu'il a fallu relancer, c'est cette fois la réalisation de la première tranche de notre projet qui s'est avérée compliquée et surtout très décalée dans le temps.

Tout avait pourtant bien commencé et la majeure partie des travaux de terrassement et de structure de la piste a été réalisée dans d'excellentes conditions au regard du terrain où elle se situe.

Un maillon défaillant

C'était malheureusement sans compter sur un maillon défaillant de la chaîne, à savoir l'entreprise titulaire du lot passerelle métallique, qui nous a livré l'ouvrage le 10 février pour un chantier qui aurait dû être totalement achevé fin octobre 2018. C'est finalement dans la nuit du 20 février 2019 que celle-ci a été mise en place, avec de gros moyens cette fois, pour limiter la coupure de circulation. Néanmoins, nos soucis n'étaient pas pour autant terminés, puisque les réservations effectuées dans les culées et le chemin de câble réalisé sous la passerelle (pour le passage des câbles des éoliennes de Marchéville) ne tombaient pas en face une fois l'ouvrage posé… Il a donc fallu reterrasser au droit des culées, carotter de nouveau les culées pour enfin pouvoir tirer les câbles et finir les enrobés. Avant cela, il aura fallu également reprendre le busage qui rejoint la rivière, car comme vous l'aurez certainement remarqué, celui-ci était trop haut et l'eau stagnait au premier épisode pluvieux.

4 km
Longueur de la piste qui reliera l'entrée côté Chuisnes à Lancey

2014
Lancement du projet.

799 725,32 €
Coût du projet.

4
Nombre de tranches de travaux prévues jusqu'en 2020

Des pénalités à calculer

Nous dirons que la page est tournée (à l'exception du calcul des pénalités de retard) et que nous allons repartir sur de bonnes bases pour la prochaine tranche. Celle-ci se poursuivra depuis la piscine via la promenade de la rue des Canaux et en parallèle le long de la RD 923 derrière l'étang, ces voies se rejoignant toutes deux au pied du pont de Lancey.

Le top départ de cette seconde tranche est conditionné par l'octroi d'un arrêté de demande de subvention, faute de quoi celle-ci pourrait être perdue en cas de démarrage anticipé. ■ *H. BUISSON*

En bref

Des tranchées de tous les côtés

Il ne vous aura pas échappé que nos rues sont devenues un terrain de jeu pour les entreprises de déploiement de réseaux électriques. Tout cela, avec la même finalité, la sous-station électrique du Bois Phélibon, rue du Maréchal De Lattre de Tassigny.

Pourquoi tant d'engouement pour cet équipement, pourtant disgracieux ?

Eh bien! Tout bonnement pour pouvoir réinjecter l'électricité produite par les éoliennes de nos voisins, à savoir Fontaine-la-Guyon d'un côté (en traversant la zone industrielle via Fleurfontaine ensuite) et de l'autre côté Marchéville, mais cette fois nous avons anticipé les choses en posant la majeure partie des câbles sous la piste cyclable, limitant ainsi les tranchées à la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny uniquement.

Ce n'est peut-être malheureusement pas fini, puisque vous n'êtes pas sans ignorer qu'un troisième projet est à l'étude sur les communes de Fruncé et Le Thieulin et qui se raccordera où s'il voit le jour ? A la sous-station du Bois Phélibon…

Comme quoi, même si l'on refuse l'implantation d'éoliennes sur notre commune, on n'en n'a pas moins quelques inconvénients de plus que les autres… ■ *H BUISSON*

Campagne d'abattage

Nous avons lancé cette année une campagne d'abattage d'arbres, qui posaient quelques soucis, soit par leur proximité avec les habitations ou constructions (rue Saint-Exupéry ou au camping), soit par leur proximité avec les candélabres ou les réseaux (Pré des Vignes) ou encore parce que les sujets étaient en fin de vie et présentaient des risques pour la population (église et Chemin de Lancey).

Les enlèvements et livraisons spectaculaires s'enchaînent

Le 1er mars dernier, avant la signature de la vente du bien à la commune, les propriétaires de l'ancien prieuré avaient dépêché sur place une gigantesque grue afin d'extraire de la propriété une caravane qu'ils souhaitaient récupérer.

Le 11 avril, un convoi exceptionnel franchissait les portes étroites du camping afin de livrer le mobil-home qui hébergera les gardiens du camping, en attendant cet hiver la construction du nouveau local d'accueil. Ce mobil-home sera proposé à la location par la suite.

LA MUNICIPALITÉ POURSUIT LES TRAVAUX PRÉVUS AU MANDAT

Les projets s'enchaînent

2019 sera une nouvelle fois riche de projets et de travaux pour notre commune. Voici un petit aperçu des principaux dossiers en cours de réalisation.

Couverture du tennis

Projet phare des investissements 2019, la couverture des deux courts de tennis existants et la création de deux courts extérieurs avec club house, vient d'être lancée en appel d'offres et le permis de construire a été déposé début mai. C'est une enveloppe de près de **900 000 €** qui est consacrée à ce projet et qui s'étalera sur deux exercices budgétaires, **le démarrage des travaux étant envisagé en octobre 2019, pour se terminer au printemps 2020.** Nul doute, que cet équipement va ravir les quelques 140 licenciés du club et en attirer d'autres.

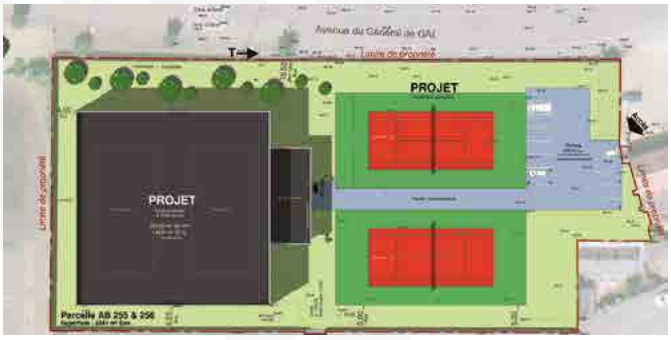

Salle de spectacles

Ce projet, aussi imprévu que brutal dans son dévoilement[1], est toujours au stade des réflexions et des échanges d'expériences d'une part, des gestionnaires de salles de ce type-là[2] et d'autre part, la rencontre avec des professionnels, comme Jérôme Costeplane, directeur du Théâtre de Chartres, l'humoriste Guy Montagné avec qui j'ai pu échanger lors d'un déjeuner ou aussi Aurore Erguy, actrice qui réside dans notre commune.

Toutes ces idées et expériences partagées de chacun, sont précieuses pour nous, afin de bâtir le programme de ce futur équipement, en gardant en tête précieusement, qu'au-delà de la construction, il y aura un coût de fonctionnement à assurer. Pour que le tour de table soit quasi complet, il nous faut encore rencontrer les services de la Région et de la DRAC[3], qui restent deux intervenants incontournables de la culture.

Dans notre planning prévisionnel, nous souhaiterions pouvoir lancer un **concours d'architectes pour la fin d'année, mener les études sur 2020 et envisager un démarrage de travaux**

Jardins ouvriers

La commune souhaitait offrir aux courvillois ne bénéficiant pas de jardin, de pouvoir accéder à ce loisir à travers un projet de création de 8 espaces aménagés, qui seront ouverts à la location pour les personnes qui en feront la demande.
Ces 8 jardins, qui seront réalisés en bordure de la RD 923, entre le centre de secours et la station d'épuration, auront des surfaces allant de 168 à 208 m² et seront totalement privatifs et complètement aménagés, suivant le détail ci-dessous.
Ces jardins devraient pouvoir être mis à disposition des futurs locataires au cours du **dernier trimestre 2019**

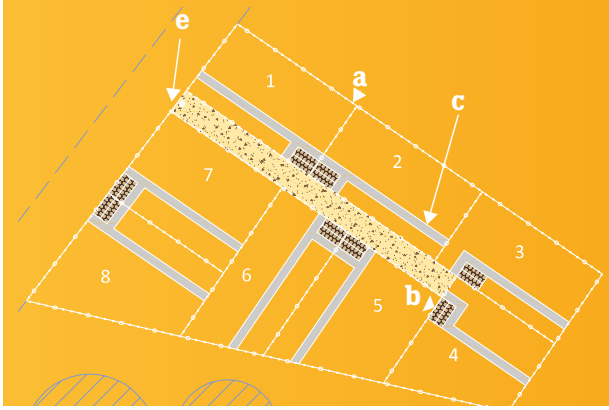

a - Emprises totalement fermées par clôtures treillis rigide avec plaque de soubassement le long de l'allée d'accès
b - Abris de jardin individuel (3 m x 2 m), posé sur dalle béton, porte 0.90m
c - Allées en béton de 1m de large pour desserte des jardins
d - Un point d'eau dans chaque jardin avec compteur principal sur domaine public et compteurs divisionnaires au droit de chaque jardin ensuite
e - Chaque jardin sera accessible par une voie centrale en calcaire de 3 m de large dont l'accès véhicules sera condamné par une borne bois amovible

Chaque jardin disposera d'un composteur ou d'une aire de compostage.
Un récupérateur d'eau de 300 litres sera installé dans chaque jardin pour récupération des eaux de toiture de l'abri de jardin

en 2021, ce qui nous permettrait de respecter le délai de 5 ans qui était associé au legs de Madame Tarride.

En parallèle de ces réflexions sur le contenu même de ce futur pôle culturel, le conseil municipal a planché également sur sa future localisation, qui au final a été arrêtée au niveau des prairies, face au cimetière. Les adaptations réglementaires en termes d'urbanisme ont été validées par les services de l'Etat et les négociations foncières sont quasiment finalisées aussi.

1- Fin 2018, notre commune recevait un legs de 4 millions d'€uros de Madame Christiane Tarride, ancienne actrice, dans le but de créer une salle de spectacle.
2- En février dernier, une visite des salles de spectacle de Mamers, Saint-Côme-en-Verrais, aux Prairiales à Epernon était organisée avec une quinzaine d'élus.
3- Direction Régionale des Affaires Culturelles

Programme voirie 2019

Le programme d'entretien de voirie 2019, se consacrera au secteur Aristide Briand et sa continuité, à savoir, la rue Georges Fessard (jusqu'à la rue des Bas Jardins). En effet, après la réfection du tapis d'enrobé de la rue Aristide Briand par les services du conseil départemental l'année passée, il convient de terminer maintenant la réfection des trottoirs, c'est ce qui sera fait **avant l'été** si tout se passe bien. Sur plusieurs options demandées aux entreprises, le conseil municipal a retenu celle de trottoirs en enrobé noir avec pavés résine au droit des entrées charretières. C'est aussi pour préparer la réfection du tapis d'enrobé, normalement en septembre, que nous entamerons cette année également, des reprises ponctuelles de bordures et caniveaux sur la rue Georges Fessard, avant de reprendre les trottoirs **l'année prochaine.**

La Grange

C'est ainsi que dorénavant, le projet de réhabilitation des deux ex granges "Javault" situées entre le Clos de la Briqueterie et la rue du Général De Gaulle sera dénommé.
Ce projet qui sera **bouclé pour la fin d'année, appels d'offres compris, verra le démarrage des travaux en 2020 dès le budget voté.**
Ces deux granges, acquises lors du précédent mandat, ne feront plus qu'une seule salle de réception, équipée d'un coin cuisine, vestiaires, sanitaires et bar, permettant d'accueillir des groupes de personnes plus réduits qu'à la salle Pannard.
Du stationnement sera aménagé également à proximité, ainsi qu'un parvis ceinturé par un muret-banc, délimitant un espace convivial appréciable par beau temps.

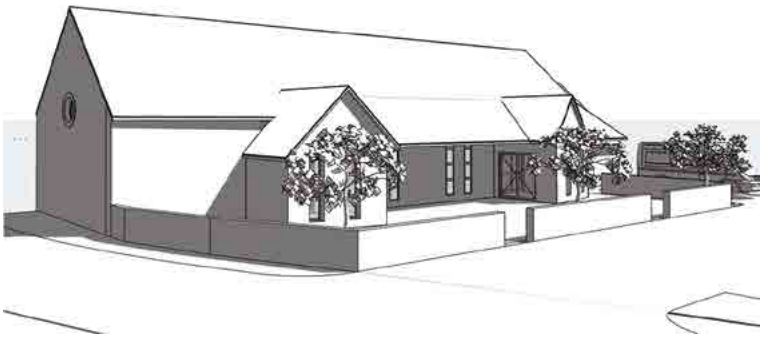

Services techniques

Au titre des investissements 2019, les services techniques municipaux n'ont pas été oubliés, puisque ce sont près de **70 000€** de matériel et d'équipement qui leur ont été attribués, dont principalement une nouvelle tondeuse auto-portée et un tracteur d'occasion pour remplacer notre vieux tracteur âgé de 39 ans. D'autres investissements plus modestes complètent cette liste avec notamment une tondeuse tractée, une débroussailleuse, un laveur haute pression, du mobilier urbain à remplacer, des panneaux de signalisation...

Eolienne "Bollé"

C'était une volonté de l'équipe municipale que de revoir s'illuminer un des symboles de notre commune, l'Eolienne Bollée, située en bordure de la RD 923 sur l'emprise du Foyer de vie, en entrée Est de Courville. Cela devrait être chose faite courant de cette année, mais auparavant, Synelva devra réaliser une nouvelle alimentation côté supermarché, déconnectée de celle existante du foyer de vie et hors raccordement sur le réseau d'éclairage public. Il faudra ensuite qu'un électricien prolonge cette alimentation jusqu'au pied de l'Eolienne via le passage souterrain de la RD 923 et enfin qu'un troisième intervenant réalise la mise en lumière de l'éolienne elle-même. Il y a donc une coordination d'intervenants à caler maintenant, après avoir réglé les modalités administratives et juridiques. C'est au final, un éclairage monochrome qui a été retenu par l'équipe municipal plutôt qu'un éclairage de couleur, moins approprié à la nature de l'édifice. ■ *H. BUISSON*

MMA
François DAVID
Agent Général exclusif MMA
à votre écoute,
depuis plus de 25 ans !
• PARTICULIERS • RISQUES AGRICOLES
• ENTREPRISES • COLLECTIVITES LOCALES
2 bis rue Carnot
28190 Courville sur Eure
agence.mma.fr/courville-sur-eure
francois.david@mma.fr
02 37 23 21 37
n° ORIAS : 07011023 - www.orias.fr

VIGILANCE ET SOLIDARITÉ

La sécurité au programme

Face à la recrudescence des incivilités et cambriolages, la municipalité va mettre en place deux projets sécuritaires.

La commune s'est inscrite dans le dispositif participation citoyenne, dont la toute première mise en place remonte à 2006.

Cette démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants de la commune et à les associer s'ils le souhaitent, à une vigilance un peu plus accrue de leur environnement proche. Ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

C'est une initiative que nous avons souhaité mettre en place en concertation avec les services de la gendarmerie nationale, qui encadrent ce dispositif.

A cet effet, une réunion publique s'est tenue fin décembre qui a permis d'identifier une bonne dizaine de volontaires. Nous attendons le retour de l'enquête de moralité de la gendarmerie et la signature de la convention, pour que le dispositif se mette enfin en place.

De plus, face à la recrudescence de cambriolages que notre commune a connue l'année dernière, j'ai lancé une réflexion auprès du Conseil Municipal sur la mise en place de la vidéo protection. Et c'est unanimement que nous avons travaillé sur un schéma de déploiement, issu de la connaissance que nous avons des points d'incivilités récurrents ou des portes d'entrée de la Commune. Ce schéma a également été transmis à la Gendarmerie pour être validé, corrigé ou abondé par la personne référente en matière de vidéo protection. Sur ce sujet aussi, nous sommes en attente d'un retour de la Gendarmerie, dans l'optique d'un déploiement de premières caméras en 2020 si tout va bien. ■ *H. BUISSON*

QUELLES SOLUTIONS POUR LES CHATS ERRANTS?

En 2018, la municipalité avait signé un contrat avec 30 Millions d'amis pour la stérilisation des chats errants. 1400€ ont été versé de leur part au vétérinaire. Une vingtaine de chats et chattes (Pré des vignes, rue de la gare, avenue Charles de Gaulle...) ont été stérilisés et tatoués entre mai et décembre. Les chatons trouvés et sociabilisés ont été placés à la SPA.

Si vous trouvez des chats errants, plutôt que d'employer des manières radicales, nous vous invitons à appeler la mairie qui communiquera votre lieu de résidence à la fourrière.

De même pour les chats trouvés, la fourrière peut aider également à stériliser des chats à prix minimum pour les personnes ayant peu de moyens pour stériliser leur chat. Dans ce cas seulement, vous pouvez appeler directement M. Chrétien, gérant de la fourrière au 06 15 26 01 03.

Chats errants : appeler la mairie au 02 37 18 07 90

Un nouveau massif a été créé à l'entrée de la ville

Courville à la lettre

Afin de mettre en valeur l'entrée de la ville, un nouveau massif a été créé pour marquer l'entrée de la commune. Economique et éco-responsable, ce massif a été intégralement réalisé par deux de nos agents.

Alors que durant l'hiver, il est d'usage de laisser la terre se reposer, deux de nos agents, dans l'ombre de l'atelier ont travaillé à la création d'un nouveau massif afin de mettre en valeur l'entrée de ville.
Suite à une demande du maire, dans le but de mettre en valeur l'entrée de la commune, ce massif a été entièrement conçu et réalisé par nos agents durant près de trois semaines de travail.

Une structure soudée

Une structure rigide a été construite à l'atelier. Après avoir été tracées au sol, des lettres ont été formées puis soudées afin de réaliser une structure afin d'accueillir et protéger les 190 arbustes qui formeront le nom de notre ville.

Des buis qui n'en sont pas

Face au nombreux parasites dont sont victimes actuellement les buis, le choix s'est porté sur d'autres variétés de plantes. Un paillage de briques concassées a été posé en fond limitant l'arrosage tout en mettant en valeur les lettres végétales.
Pour un coût de 2000€, ce massif graphique et éco-responsable marquera l'entrée de notre commune. Belle vitrine, celui-ci restera durant de nombreuses années et sera même visible du ciel. ■

Question jardin

Quels végétaux pour remplacer le buis ?

Arbuste apprécié et très présent dans les jardins de notre commune, le buis est attaqué par de nombreuses maladies et parasites, dont la pyrale du buis qui est arrivée dans notre région. Ce petit papillon pond sur les feuilles de buis. Les chenilles naissant de ses œufs ravagent le végétal en dévorant leurs feuilles.
Comme ils l'ont fait pour l'élaboration du nouveau massif, nos agents préconisent la plantation de fusain du japon *(Eunonymus japonicus microphylia)* en remplacement du classique buis. *Celui-ci est une bonne alternative au buis. Très résistant il ne nécessite pas de traitement et se taille tout aussi facilement* précise Marc Boucey, directeur des services techniques.

Les travaux débuteront cette année

Les riverains concertés

L'un des axes les plus fréquentés de la commune va se voir totalement transformé et connaître une longue phase de travaux. La municipalité avant de lancer ce projet a souhaité y impliquer les riverains.

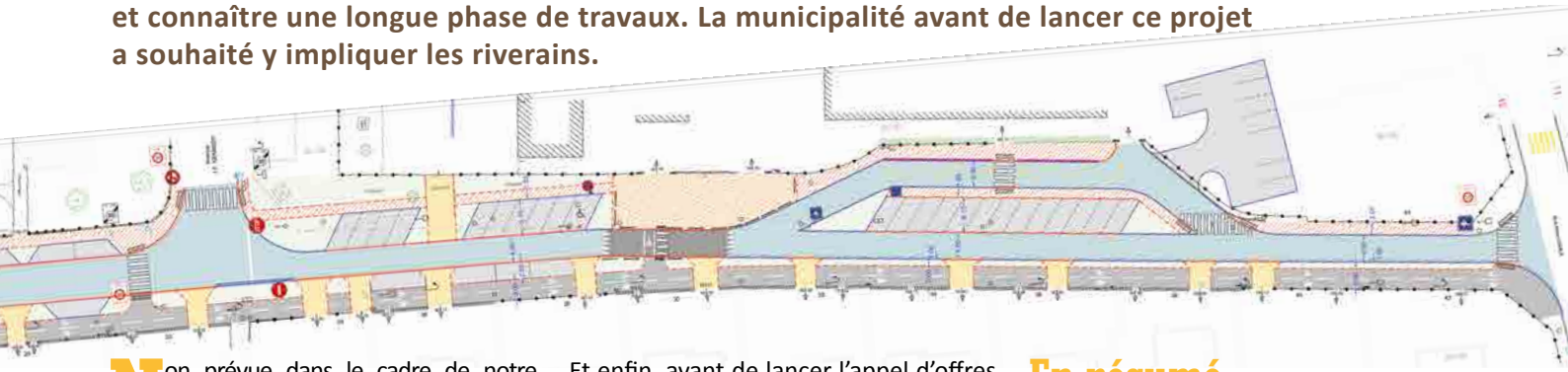

Non prévue dans le cadre de notre programme électoral, la décision de requalification de l'avenue Kennedy s'est concrétisée pour plusieurs raisons.

Une nécessité

- Réorganiser et sécuriser les abords du groupe scolaire
- remplacer les arbres en fin de vie, dont la plupart avait déjà été arrachés,
- remplacer les candélabres jugés dangereux pour certains,
- passer le réseau d'assainissement en séparatif (eaux usées dans un réseau et eaux pluviales dans un autre) alors qu'aujourd'hui le réseau est un réseau unitaire (eaux usées et eaux pluviales dans le même réseau)
- enfouir les réseaux aériens (rue de Chartres-Avenue de l'Orme des Mûriers).

Un dialogue participatif

De ce fait, nous avons adopté une démarche de dialogue participatif avec les riverains à travers trois réunions publiques où chacun a pu s'exprimer librement.
Tout d'abord et avant même que l'équipe de maitrise d'œuvre ait commencé la moindre esquisse, en reprécisant et en complétant le cahier des charges que nous avions défini lors de la consultation, afin que notre maître d'œuvre prenne la mesure des attentes de tous.
Ensuite lors de la présentation de l'avant-projet où là-aussi, des remarques et des modifications ont été prises en compte lors d'échanges fournis.
Et enfin, avant de lancer l'appel d'offres où une nouvelle fois certaines nouvelles demandes ont été exprimées, voire même après, à travers une petite délégation qui est revenue me voir au sujet de certains points.
Je retiendrai de cette démarche, tout d'abord, la forte implication des riverains qui prouve bien que les Courvillois restent sensibles à leur environnement et à l'embellissement de la commune.

> « Les courvillois restent sensibles à leur environnement et à l'embellissement de la commune »

A noter ensuite, que la concertation a finalement ses limites. Pour faire simple, si vous avez 40 riverains, vous avez potentiellement 40 projets individuels à mener et non un projet global pour la rue. Contenter tout le monde à travers cette démarche participative, reste un exercice très difficile à mener, sauf à faire une minorité d'insatisfaits sur le moment. Cela a été le cas lors des travaux de la rue Pasteur et aujourd'hui, je n'ai que de bons retours sur l'aménagement réalisé.

Les travaux seront conséquents (cf descriptif ci-contre) et bien entendu, l'ensemble des revêtements et des bordures seront intégralement refaits pour un coût total de 801 9470.40 € TTC hors prestations intellectuelles. ■ *H. BUISSON*

En résumé

2018-2019

Concertation avec les riverains
Etude du projet

2019

Lancement des travaux
1ère tranche
Rue de Chartres/Avenue de l'Orme des Muriers

2020

2nde tranche
Orme des Mûriers-Albert Camus

Nature des travaux

- **Séparation des réseaux** d'assainissement
- **Enfouissement des réseaux** aériens
- **Réduction de la largeur de la chaussée** pour tenter de diminuer la vitesse
- **Aménagement** d'une voie partagée cycles-piétons
- **Organisation** du stationnement
- **Plantations**
- **Aménagement** d'un parvis piétons au droit des accès des écoles, couloir de bus et parking enseignants

Coût du projet :
801 9470,40€ TTC

Broyage, paillage, mulching, alternatives à la déchetterie

Des économies pour un jardin plus riche

En 2018, le SIRTOM de Courville-sur-Eure a traité environ 3300 tonnes de végétaux en déchetterie. Ces tonnages augmentant chaque année, nous vous proposons une solution alternative réduisant vos déplacements, et bénéfique à votre jardin.

La hausse du volume de végétaux déposés en déchetterie représente un coût pour la collectivité et pour les usagers via leur taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Le broyage de vos végétaux est une solution que nous vous proposons pour réduire cette augmentation.

Le broyage, une solution alternative

Simple et efficace, le broyage consiste à transformer en copeaux les résidus de taille d'arbres, de haies ou d'arbustes, et même vos tas de feuilles mortes.
La qualité du broyat varie selon la nature des végétaux et l'outil utilisé.

Après le broyage, place au paillage

La technique du paillage consiste à placer au pied des plantes, des déchets verts broyés ou de la tonte de pelouse, en vue de nourrir et de protéger le sol. La couche de broyat ou de tonte restituera au fil du temps des éléments nutritifs (azote, phosphore, potassium) aux pieds des plantes ou arbustes et améliorera la structure du sol.

Pourquoi pailler ?

- Limiter la perte en eau du sol par évaporation lors des journées ensoleillées,
- Protéger les plantes contre les gelées,
- Limiter le développement des herbes

Mulching, une nouvelle méthode de tonte

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. La tondeuse coupe la partie haute de l'herbe qui est redéposée uniformément sur la pelouse pour former un paillis.

Le compost, un engrais naturel et gratuit

- Composter en tas au fond du jardin vos tontes de pelouse ou déchets de tailles,
- Demander gratuitement un composteur au SIRTOM pour y mettre vos déchets de cuisine et petits déchets verts du jardin.

SIRTOM de Courville, rue du 19 mars 1962

TABAC - PRESSE - LOTO

Bureau de Tabac, Presse et Jeux de la Française des jeux

Coin vapoteurs (Cigarettes électroniques et E.liquides)

Tabac à chauffer Heets (Kit I.QOS)

Papeterie, Carterie, Cadeaux, Photocopies

Librairie, Relais Librairie, Chèques Lire

E.Shop, Vente dématérialisée (Billetterie spectacles etc ...)

Timbres Postaux, Timbres Amendes et Fiscaux

Recharges Téléphonie et E.Money

TABAC - PRESSE - LOTO - 02.37.23.20.10
36, Rue Pannard - 28190 Courville sur Eure
www.buraliste-courvillois.fr

Du Lundi au Vendredi de 6h30 à 19h00 - Samedi de 7h00 à 19h00 - Dimanche et Jours fériés de 8h00 à 12h30

L'école Sainte-Marie responsabilise ses élèves

Tour du Monde à l'école

L'école Sainte-Marie poursuit son tour du monde. Chaque période, les élèves ont pu découvrir un continent et ses spécificités. Ainsi, plusieurs parents de l'école sont venus en classe parler de leur pays d'origine, des traditions et des coutumes locales.

Une grande collecte de jouets a été proposée à destination d'enfants en situation précaire. Cette action a été l'occasion pour beaucoup de réaliser le confort dans lequel ils vivaient.

Les élèves ont élu pour la seconde année leurs délégués de classe. Cette initiative leur permet de proposer leurs idées à l'équipe éducative. Lors des conseils d'élèves, les représentants de chaque classe exposent les remarques et propositions qui leur sont remontées puis leurs demandes sont étudiées afin de voir ce qui est réalisable ou non.

Découverte du littoral

Le voyage scolaire des primaires aura lieu en fin septembre. Il sera ouvert à tous les enfants du CP au CM2. Petits et grands partiront à la découverte du littoral breton et du milieu marin.

Des dizaines de ballons ont été lâchés à l'occasion du Carnaval de l'école. Haut en couleur, cet instant a clôturé une matinée festive au cours de laquelle nos élèves ont défilé dans les rues de Courville-sur-Eure.

Cette année encore, quatre samedis matins sont travaillés et ouverts aux familles. Les parents qui le souhaitent peuvent participer aux grandes manifestations : l'opération Nettoyons la Nature, les ateliers de confection d'objets pour le marché de Noël, le Carnaval et le Cross de l'école. Ces moments conviviaux sont l'occasion pour beaucoup d'entrer dans l'école, de prendre le temps de discuter et de se connaître, autrement qu'en attendant son enfant au portail de l'école.

Chaque semaine, les enfants qui le souhaitent participent à des cours d'anglais en petits groupes de 10 élèves, répartis par niveaux de classe : 30 minutes le midi de la Petite Section de Maternelle au CP et 1 heure le soir du CE1 au CM2. Ces moments privilégiés, encadrés par un enseignant d'anglais, sont l'occasion pour chacun de prendre la parole en anglais et d'apprendre du vocabulaire et des structures langagières de façon ludique.

Les enfants inscrits à l'école pour la rentrée prochaine ont fait leurs premiers pas dans la cour de récréation à l'occasion de la Journée Portes Ouvertes. Une première approche avant d'effectuer le grand saut en septembre !

En juin, notre seconde "Randonnée parents/enfants" se déroulera en présence de tous les volontaires et des enseignantes.

Le dimanche 16 juin, l'école ouvrira ses portes pour organiser sa kermesse annuelle et présenter le spectacle des enfants.

Début juillet, une journée travaux réunira comme chaque année tous les volontaires pour rénover nos bâtiments et améliorer encore davantage le confort de nos enfants.

L'écologie au programme

La communauté éducative de l'école Sainte-Marie compte poursuivre son engagement en faveur de l'écologie en mettant à disposition divers bacs de recyclage (cartouches d'imprimantes, feutres, crayons, correcteurs, etc.), en poursuivant ses actions diverses et en se lançant dans la labellisation de son établissement.

Inscriptions en cours pour 2019-2020.
Pour tout renseignement, s'adresser à **Mme PATAUT au 02 37 23 26 05**
www.ecolesaintemarie-courville.fr

Bloc notes

Urgences

Gendarmerie de Courville : 17
2A rue du Maréchal Juin- Tél. : 02 37 23 89 41

Sapeurs Pompiers : 18

Pharmacie centrale du Pays courvillois
38, rue de l'Ecu - Tél. : 02 37 23 80 37

Urgence ELECTRICITE SYNELVA
Tél. : 09 69 32 69 33
Urgence branchement EAU
Tél. : 0 977 408 408

Santé

Médecins généralistes
Dr Batard : 02 37 23 99 49 - Sur RDV
Dr Tallet : 02 37 23 20 79
Dr Zuffi : 02 37 23 20 88

Chirurgien-Dentiste :
- M. Mme DUMAS, 31 rue Carnot
  Tél. : 02 37 23 21 28

Diététicienne :
- Sandrine BOURRIAUD (Maison de santé)
  Tél. : 06 21 07 34 89 ou 02 37 22 71 97

Infirmières :
- Hélène BAYONI, Sandrine BOURRIAUD, Jennifer MOULIN
  (Maison de santé intercommunale)
  Tél. : 02 37 23 23 27
- Magali LUCE et Aline VIGEON,
  rue Pannard- Tél. : 02 37 23 23 27

Kinésithérapeuthe :
- Jean-Marc KEVORKIAN,
  Tél. : 06 27 71 01 39
- Laurent WADOUX (Maison de santé)
  Tél. : 06 27 71 01 39

Orthophoniste :
- Laure IGIER (Maison de santé)
  Tél. : 06 27 71 01 39

Osthéopathe :
- Pauline LE GUERN (Maison de santé)
  Tél. : 02 37 22 71 97

Pédicure-Podologue :
- Jacques-Olivier SEGURA,
  15 rue de la Gare - Tél. : 02 37 23 37 10
- Sophie ROUSSEAU,
  7 rue du Jeu de Boules - Tél. : 02 37 23 21 28

Psychologue :
- Céline DORDAIN, 19 rue Pannard
  Tél. : 06 66 89 97 09 (sur RDV)
- Laétitia VEYRON (Maison de santé)
  Tél. : 06 66 89 97 09 (sur RDV)

Vétérinaire :
- Delphine Richet, 18 rue de l'Ecu
  Tél. : 02 37 23 13 48

LA MENACE D'UNE FERMETURE DE CLASSE PLANE TOUJOURS SUR NOTRE ÉCOLE

La mairie demande un sursis pour la fermeture de classe

Après l'annonce en janvier dernier, de la menace de fermeture d'une des quatre classes de l'école maternelle, le couperet est tombé officiellement en mars, malgré plusieurs interventions auprès des services académiques et des syndicats d'enseignants.

La fermeture d'une classe de l'école maternelle est légitimée par un manque d'effectif que nous connaissons depuis deux ans, effectifs dans lesquels les services de l'Education nationale ne prennent pas en compte les enfants de 2,5 ans que nous accueillons à Courville depuis 20 ans maintenant. Ce dispositif qui semble, aux dires des enseignants et des parents, être très bénéfique à l'épanouissement des enfants, va malheureusement être tout bonnement supprimé à la prochaine rentrée si la décision de fermeture est maintenue.

Rencontre avec l'inspection

C'est pour défendre le maintien de ce dispositif, et réclamer un sursis d'un an avant toute prise de décision, que j'ai rencontré Madame la DASEN[1], son adjoint Monsieur Paillette et Madame Stratakis, l'inspectrice académique de l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou dont nous dépendons.
Je ne vous cache pas que ça n'a pas été simple, puisque dans un premier temps, j'ai reçu une fin de non-recevoir à ma demande de rendez-vous, réponse que je me suis permis de commenter telle que je l'ai perçue et qui comme par enchantement a débouché sur le déplacement des ces trois personnes à Courville début mai.

Un report demandé

Cela m'a permis de leur renouveler ma demande de report de décision d'un an, en argumentant qu'à la rentrée prochaine la courbe des effectifs allait s'inverser avec l'espoir de revenir à la rentrée 2020/2021 à des effectifs corrects.
De plus, j'ai argumenté en faveur du maintien du dispositif d'accueil des enfants de 2,5 ans en m'appuyant sur l'un des dispositifs de la Loi Blanquer, qui vise à rendre obligatoire l'école à la prochaine rentrée pour les enfants qui auront 3 ans avant la fin de l'année. Cette nouvelle disposition permettra donc à certains élèves de rentrer à l'école à 2 ans et 7 mois, alors qu'aujourd'hui on voudrait nous retirer la possibilité de continuer à accueillir ceux de 2 ans et 6 mois, comme on le fait depuis 20 ans déjà. Comme quoi, nos prédécesseurs étaient visionnaires…

Verdict en juin

Je suis malheureusement incapable aujourd'hui de vous dire quelle suite sera donnée à cette démarche, la réponse définitive sur le maintien ou non de la fermeture nous sera apportée au mois de juin prochain. ■ *H. BUISSON*

L'ÉCOLE MATERNELLE FAIT SON BILAN

De la couleur au Chemin vert

L'école maternelle a accueilli Madame Marie et Madame Hayez comme enseignantes de la classe soleil.
Notre année est rythmée par différents évènements comme Noël, la galette, le carnaval, la course en trottinette des GS lors de Courville sur Roll'Eure, les visites de la bibliothèque, le salon de la sculpture. Et nous avons eu des nouveautés comme la semaine du goût (au mois d'octobre). Toute l'école avait choisi les mêmes couleurs comme thème pour les jours de la semaine. Les enfants devaient, si possible, s'habiller avec la couleur du jour et apporter un aliment, également de la couleur du jour, qui était ensuite dégusté en classe.
Nous avons aussi réalisé la « semaine de la maternelle » (au mois d'avril).
Les parents, la mairie et le pôle jeunesse étaient invités à se joindre à nous pour réaliser différentes activités de la classe (peinture, sculpture, danse, …). Le vendredi soir, nous avons organisé une exposition afin d'admirer toutes les œuvres. Lors de la prochaine rentrée, l'école aura 3 classes pour accueillir les élèves de petite, moyenne et grande section. Les parents d'enfants nés en 2014, 2015, 2016 (et qui ne sont pas encore à l'école maternelle) peuvent se diriger vers la mairie pour inscrire leurs enfants à l'école. ■

LA DIRECTRICE, CLAIRE HAYEZ

1- Direction Académique des Services de l'Education Nationale

SARL ETS O.FINCO
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE -
PGP - PGN - QUALIBAT - CIP
47 RUE CARNOT
28190 COURVILLE SUR EURE
02.37.23.21.80
02.37.23.26.37

A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Le roller rassemble

Le thème fédérant les projets de classe pour l'année 2018-2019 était celui des cinq périodes historiques. Un "voyage dans le temps" était donc proposé aux élèves, au travers de lectures et de découvertes culturelles.

Des classes transplantées riches en découvertes.

Comme l'année passée, deux classes transplantées ont été organisées par les enseignants, avec le soutien financier de la mairie et de l'APE-FCPE.
Les élèves des classe de CP-CE1 et de CE1-CE2 de Mmes Goux et Merlé sont partis à Montignac en Dordogne pour une classe de cinq jours sur le thème de l'Histoire. Les écoliers ont, entre autre, visité la grotte de Lascaux et se sont initiés à la taille de silex et à la peinture rupestre.

Depuis bientôt cinquante ans, les écoliers de CM2 partent en classe de neige. Cette année n'a pas dérogé à la règle. Ceux-ci, accompagnés par Mme Courric, ont passé 10 jours à Lélex dans le Jura. Ce séjour a été l'occasion de découvrir le ski et la montagne pour de nombreux élèves. Nouveauté de cette année, les enfants ont fait une "cani-rando" accompagnés par des chiens de traîneau.

Courville Roll'Eure : Grande fête du sport!

L'autre évènement majeur de cette année scolaire a été la journée Courville Roll'Eure qui s'est tenue le 29 avril. Sur ce projet, la mairie et l'APE-FCPE ont apporté leur soutien matériel et humain. Ce ne sont pas moins de 820 élèves et 180 adultes commissaires de course qui se sont retrouvés pour cette grande fête de sport. Il s'agissait du rassemblement scolaire le plus important de la région Centre-Val de Loire !
Le club du C'Chartres Roller et Decathlon ont été partenaires sur cette manifestation, nous proposant des animations, des démonstrations de roller freestyle et de course en ligne. Decathlon a également prêté du matériel pour l'évènement. Cette journée a été très appréciée par les élèves.

Dans le cadre du projet "cinq périodes historiques", les élèves de CP-CE1 de la classe de Mme Bouton ont passé une journée au château de Rambouillet. Il ont notamment visité la laiterie de la reine et découvert les jardins à la française.
Planet-Momes proposera une conférence pédagogique interactive à l'ensemble des élèves en juin. Cette conférence s'intitule : Les arts, toute une histoire !...

Cette année encore, les écoliers ont pu bénéficier d'un cycle de natation, encadrés par les maîtres nageurs, les parents d'élèves volontaires et les enseignants.

Dans le cadre des actions diverses, les élèves ont visité comme chaque année, le salon de la sculpture. Ils ont pu rencontrer les artistes et discuter avec eux.
La classe de CM1-CM2 de M. Duphil participera à une course d'orientation à Chartres en juin. Les CE2-CM1 de Mme Casano se rendront à l'Eco-musée du Perche.
L'APE-FCPE a participé financièrement à l'ensemble des manifestations organisées par les enseignants.

Le 23 mai, les élèves des deux classes de CM1-CM2 ont passé l'APER (Attestation de Première Éducation à la Prévention Routière), encadrés par leurs enseignants et un gendarme de la brigade motorisée de Nogent-le-Rotrou. L'action a été financée par la mairie.
Juin et la fête de la musique approchant, signalons pour finir que les élèves du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) participant à la chorale dirigée par Mme Goux, se produiront dans la cour de l'école. ■ *Y. DUPHIL*

Permanences
VOS ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Hervé Buisson, MAIRE- ***Sur RDV***

Richard Pépin, 1er ADJOINT, TRAVAUX BÂTIMENTS
Tous les vendredis de 18h à 19h

Jean-Claude Hay, 2e ADJOINT, CIRCULATION, SÉCURITÉ, SERVICES TECHNIQUES- ***Sur RDV***

Sylvie Garel, 3e ADJOINTE CULTURE ET COMMUNICATION- ***Sur RDV***

Frédéric Hallouin, 4e ADJOINT, CADRE DE VIE, ANIMATIONS COMMUNALES, MARCHÉ- ***Sur RDV***

Christine Damas, 5e ADJOINTE AFFAIRES SOCIALES, PERSONNES ÂGÉES, CCAS
Tous les lundis et jeudis de 16h à 18h

Laure de La Raudière, DÉPUTÉ, CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
2e vendredi du mois, salle Carnot

SOCIAL- LOGEMENT

Salle Carnot

Association Itinéraires
Tous les jeudis de 9h30-13h sauf le 3e jeudi du mois
Tél. : 02 37 21 66 66

Assistantes sociales :
- Mme BILLON
  Tous les mardis de 14h à 17h
- Mme SOUCHET
  Tous les jeudis de 9h30 à 12h
  Sur RDV au 02 37 23 52 13

CAF (Caisse d'Allocations Familiales) :
Tous les jeudis de 14h à 17h

Conseillère conjugale et familiale
- Marie-Jo DEREZ
  4e vendredi après-midi du mois, Sur rendez-vous au 06 33 44 24 34

Espace Seniors Info-services :
Le 3e jeudi du mois de 9h à 12h

MAJ (Mission Avenir Jeunes) :
2e et 4e mardis du mois de 9h30 à 12h
3e mercredi du mois de 14h à 17h

PMI (Protection Maternelle et Infantile) :
- Mme Guénard : (puéricultrice)
  1er, 3e et 4e lundis du mois, 14h à 17h
- Mme Guénard et le médecin de la PMI
  Tous les mardis de 14h à 16h

SADS (Service d'aides à domicile) :
1er mercredi du mois de 14h à 18h

UN DISQUE A ÉTÉ ENREGISTRÉ À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Une année gravée dans la mémoire

L'année 2019 restera dans les mémoires des jeunes élèves de l'école municipale de musique Jack Hurier. Grande première dans l'histoire de la structure, un disque a été enregistré au début de l'année.

Répétitions et enregistrements auront rythmé ce début d'année à l'école municipale de musique. Le 30 janvier, toute l'école s'était réunie salle Pannard pour une dernière prise celle-ci clôturant plusieurs mois de travail pour la centaine d'élèves de la structure.

Il faut dire que depuis septembre, ce sont toutes les classes de l'école qui avaient pris part à ce projet artistique. Chaque semaine, en plus des traditionnels cours et répétitions, d'autres séances et nombreux enregistrements se sont greffés aux emplois du temps de chacun afin de préparer ce projet initié par Geordie Bigot. Chacune leur tour, ayant la possibilité de faire figurer un titre sur l'album, chaque classe instrumentale répétait inlassablement chaque morceau afin que celui-ci soit prêt à être enregistré et gravé sur CD par Emerick Simon.

Un véritable studio à l'école

Pour l'occasion, un véritable studio avait été installé dans les locaux de la rue de l'Arsenal. La concentration était de mise pour les jeunes ou moins jeunes élèves qui découvraient pour la première fois les conditions d'enregistrement d'un disque, le moindre couac, le moindre bruit étant proscrit devant les micros très sensibles. Le disque devrait sortir fin juin.

L'école à la fête de la musique

Pour clôturer cette année studieuse, l'école de musique animera la fête de la musique le samedi 22 juin en préambule des groupes invités par la municipalité. Tout au long de la journée, chaque classe proposera sur la place de la mairie un petit concert durant lequel quelques extraits du disque seront joués en public. ■

Inscriptions 2019/2020

Les inscriptions et réinscriptions auront lieu du 1er au 4 juillet à l'école de musique, rue de l'Arsenal.

Renseignements : 02 37 23 78 17

Un atelier d'écriture

La médiathèque à l'initiative de deux bénévoles, vient de mettre en place un atelier d'écriture "ré-créative".
Vous aimez écrire, vous auriez envie mais vous n'arrivez pas à vous y mettre, vous ne savez pas comment commencer…Venez partager le plaisir des mots au sein d'un groupe convivial (pas plus de huit personnes par séance pour favoriser les échanges).

Libérer l'imagination

Rejoignez notre petit groupe : ensemble, une fois par mois, nous aborderons différentes propositions d'écriture, divers sujets, traverserons les styles, … pour libérer l'imagination et la créativité.
Les propositions d'écriture de l'animatrice sont là pour déclencher l'écriture et vous laisser aller à ce qu'elle vous inspire, très librement.
Et tout cela surtout dans la bienveillance réciproque, sans jugement ni compétition, en se faisant confiance car chacune, chacun possède des capacités pour écrire. Juste pour le plaisir !
Il n'y a aucun prérequis pour venir participer pourvu que vous aimiez écrire et lire.

Des livres en boîtes…

Des boîtes à livres vont être installées prochainement dans la commune. La première devrait être mise en place aux abords du camping.

… et à domicile

Des séances de lecture vont être proposées à l'EHPAD Robert Bizard. Ces séances permettront aux résidents volontaires et dans l'incapacité de lire de garder un lien avec le livre.

Soirées thématiques et ateliers animent la médiathèque

La médiathèque à la page

Pour la première fois la médiathèque L'Eure de lire participait à deux événements d'envergure, la Nuit de la lecture et l'Heure du poème.

Pour la première fois, la médiathèque participait à l'événement national, la Nuit de la Lecture les 18 et 19 janvier derniers.

Pyjama de rigueur

Lumière tamisée, coussins, décors, bonbons, victuailles… tout avait été mis en œuvre pour conter dans une ambiance conviviale maintes histoires aux enfants et familles venues en nombre à cette soirée pyjama, tenue de rigueur de l'événement.

Le lendemain soir, dans une ambiance tout aussi chaleureuse, un café littéraire était organisé. Cette soirée en partenariat avec la Maison de la Presse, a permis au public de rencontrer Cendrine Varet, venue présenter son premier roman *Un tout petit caillou*. Accompagnée de son éditrice Audrey Cornu des éditions *Inspire,* celle-ci a pu présenter son travail et le rapport entre auteur et éditeur.

Un public enthousiaste

La soirée s'est clôturée autour d'un verre et d'un jeu convivial à l'issue duquel des Chèques Lire étaient offerts.

Suite à l'enthousiasme du public ayant participé à cette soirée et une volonté d'échanger autour de la lecture, une nouvelle association a pu voir le jour*

Quelques semaines plus tard, les lecteurs retrouvaient de nouveau l'ambiance feutrée et tamisée de la médiathèque au cours d'une soirée autour de la poésie. Dans le cadre de l'Heure du Poème, patronnée par le conseil départemental, une soirée cabaret était organisée. Deux comédiens ont lu, chanté, joué des auteurs très divers, pour petits et grands tels Prévert, Vian, Bernard Friot, Michel Besnier, Abdelatif Laabi, Victor Hugo, Pierre Perret … ■

Les coups de cœur de la médiathèque

Un courvillois dans les bacs !

Jean-Philippe Chabot, alias Jaypee a sorti sa nouvelle BD dont il était venu présenter les crayonnés à la médiathèque en 2018.

Tout ira bien ma chérie !

Editions Marabulles

Premier roman

Cendrine Varet par son premier roman tendre et réaliste nous fait découvrir les joies et les peines des personnes âgées ne pouvant plus vivre de manière autonome.

Un tout petit caillou

Editions Inspire

* *Cf page 30*

Juin

Culture
Lundi 17, *20h*
Atelier d'écriture
Médiathèque L'Eure de Lire
Sur inscription

Culture
Mercredi 19, *10h30*
L'Eure du conte
Médiathèque L'Eure de Lire

Concert
Vendredi 21, Samedi 22,
Fête de la musique

Place des Fusillés de la Résistance
De 11h à minuit (programme en dernière page)

Théâtre
Vendredi 28, *20h*
Spectacle La P'tite scène
Salle Pannard

Culture
Samedi 29, *14h30*
Atelier Quilling
Médiathèque L'Eure de Lire

Samedi 29,
Kermesse Ecole élémentaire du Chemin Vert

Café littéraire
Samedi 29, *20h*
Journée sidérale de la lecture à haute voix
Médiathèque L'Eure de Lire

Sport
Samedi 29 & **Dimanche 30**, *20h30*
Démonstration Gym Volontaire
Salle Klein

Juillet

Tourisme
Samedi 6, *18h*
Pot d'accueil touristique au camping

Festivités
Samedi 13,
19h : Buffet campagnard du Comité des Fêtes
Salle Pannard
22h : Retraite aux flambeaux
Feu d'artifices et bal populaire

Cérémonie
Dimanche 14,
11h : Cérémonie Fête nationale

Culture
Mercredi 10,
Cinémobile

Culture
Du 22 au 28 juillet 2019
Festival Courvillenscène
Programme complet en dernière page

Santé
Jeudi 1er,
Don du Sang (EFS)
Salle Pannard

Tourisme
Samedi 3, *18h*
Pot d'accueil touristique
Camping municipal

Jeudi 15,
Commémoration Libération de Courville

Animation
Samedi 31, *10h-17h*
Forum des associations
Gymnase Klein

Septembre

Festivités
Dimanche 1er,
Bric à brac du Comité des fêtes

Culture
Mercredi 4, *10h30*
L'Eure du conte
Médiathèque L'Eure de Lire

Culture
Samedi 7, dimanche 8, *10h-18h*
Journées reconstitution historique

Square Alveston & centre-ville

Patrimoine
Samedi 21, dimanche 22
Journées européennes du patrimoine

Visite guidée de l'ancien prieuré et de l'église St-Pierre

Culture
Mercredi 18, *10h30*
L'Eure du conte
Médiathèque L'Eure de Lire

Culture
Lundi 23, *20h*
Atelier d'écriture
Médiathèque L'Eure de Lire
Sur inscription

Culture
Dimanche 29,
Salon Multi collections Salle Pannard

Vous chantez, êtes musicien, poète, acteur et voulez partager votre talent ?

Inscrivez-vous pour vous produire aux Scènes ouvertes des 22 juin et 27 juillet au 06 09 13 58 77

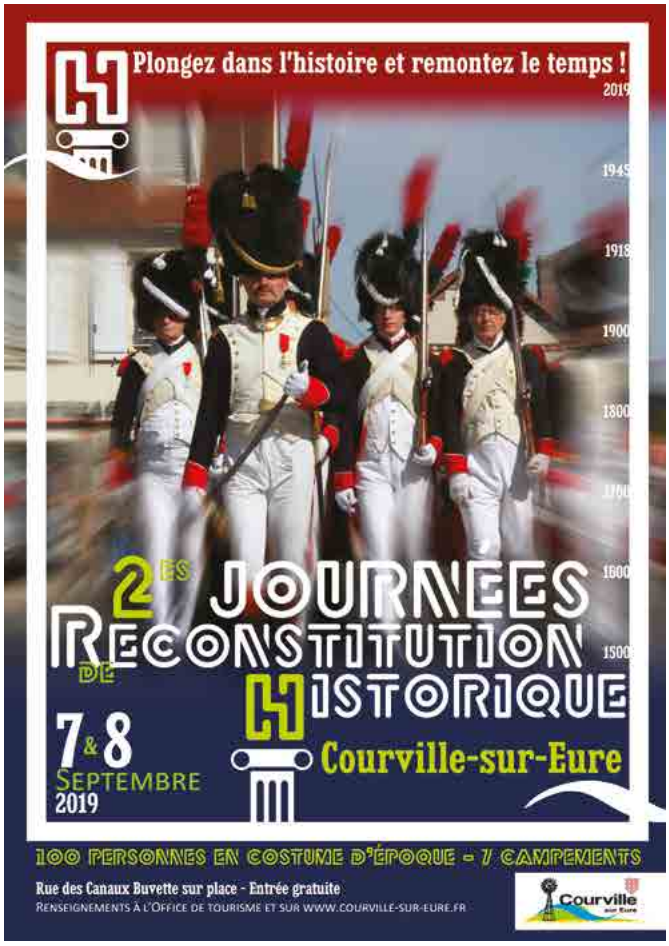

Octobre

Culture

Mercredi 9,
Cinémobile

Santé

Mercredi 9,
Don du sang EFS
Salle Pannard

Festivités

Samedi **12,**
Soirée cabaret des Amis des Jumelages
Salle Pannard

Camping et Bureau d'accueil touristique ont ouvert leurs portes

Le tourisme se développe

Nouveaux équipements, nouveaux horaires au Bureau d'informations touristiques, aménagement de la piste cyclable : l'équipe municipale, la communauté de communes, bénévoles et professionnels œuvrent main dans la main pour le tourisme.

Le tourisme se développe dans notre commune et l'aire de camping-car qui ne désemplit pas est là pour rappeler l'attractivité de notre cité. De plus, les grands événements nationaux organisés cette année dans les communes voisines (Printemps proustien en Eure-et-Loir et Centenaire Citroën à La Ferté-Vidame en juillet prochain) devraient apporter quelques retombées dans notre ville et particulièrement chez nos hébergeurs.

Un nouvel hébergeur

Il faut à ce sujet noter l'installation intra muros d'un nouvel hébergement touristique : le Gîte de la Gravonette fraîchement inauguré en avril dernier. Celui-ci va compléter notre équipement touristique, les structures existantes étant à ce jour victimes de leur succès et par cela insuffisantes pour répondre à la demande.

Le camping primé

Côté camping, vous l'aurez peut-être remarqué, l'entrée de ce dernier est en pleine métamorphose. C'est tout d'abord l'ancien mobil home servant de logement aux gardiens qui a été supprimé, puis plusieurs peupliers ont été abattus en bordure de l'Eure, et enfin, un nouveau mobil home flambant neuf est venu se positionner légèrement en retrait de l'entrée. Ce mobil home servira pour cette saison de logement à nos gardiens, avant d'être proposé à la location, lorsque le bâtiment en dur, qui regroupera accueil des touristes et logement des gardiens sera réalisé. L'appel d'offres pour la réalisation de ce dernier étant en cours, celui-ci devrait donc être opérationnel pour la prochaine saison.
Gage de qualité, suite à ce travail, notre camping a été élu «Meilleure étape 2018» par Caramaps, une application dédiée aux campingcaristes.

Des horaires plus étendus

Concernant l'Office de Tourisme Intercommunal, le Bureau d'Information Touristique a étendu son amplitude horaire en saison et est ouvert dorénavant 6 jours sur 7 dans un soucis d'uniformité avec le bureau d'Illiers-Combray. ■

Nouvelles entreprises et réouvertures

JPF - Jimmy Pose Fermeture
3 rue Aristide Briand
28190 Courville-sur-Eure
Pose de fenêtres, portes de garage...
Contact : 06 20 28 56 03
Courriel : jimmyposefermeture@gmail.com

Bruno Eden Acet
Route de Billancelles
28190 Courville-sur-Eure
Bois de chauffage
Contact : 06 03 06 02 85
Courriel : bois.eurelien@gmail.com

Boucherie Lepage
49, rue Carnot
28190 Courville-sur-Eure
Boucherie Charcuterie traiteur
Contact : 02 37 23 20 53

La Table des Canots
RD 23 28190 Courville-sur-Eure
Restaurant- **Contact : 02 37 20 19 82**

Gîte de la Gravonette
25, rue de l'Egalité- Courville-sur-Eure
Contact : 06 84 11 12 07- Courriel : gitedelagravonette@orange.fr

L'ASSOCIATION VIENT DE FÊTER SES 20 ANS !

L'ESPOIR fait vivre !

L'Espoir, association sportive du Foyer de vie Gérard Vivien créée en 1998 vient tout juste de fêter son anniversaire ; à l'origine de celle-ci, Anthony Luxereau, éducateur au Foyer de Vie. Ce dernier, nous dresse en quelques lignes l'histoire de cette belle aventure.

L'association sportive du Foyer de Vie a été créée en 1998.
Son but est essentiellement la mise en œuvre d'activités sportives susceptibles de favoriser l'équilibre et l'épanouissement des résidents de l'institution dans plusieurs disciplines. Son objectif est de permettre aux résidents, fréquentant le foyer de vie de pratiquer, comme toute personne, des activités physiques et sportives, qui selon notre conviction sont à la fois un moyen d''éducation, de socialisation, de reconnaissance de la différence et donc, d'insertion sociale des personnes handicapées mentales.

Nous sommes conscients que le sport est un support aux multiples richesses. Il est à la portée de tous si on en adapte les modes de pratique. Le sport fait partie de notre culture. Pour l'adulte handicapé, sa participation et son engagement sont synonymes d'effort, de préparation, de courage, de dépassement de soi pour atteindre l'objectif fixé.

Une victoire sur soi-même

Il découvre et fait l'apprentissage de la joie d'agir, de la confiance en soi, du respect de l'autre et des règles.
Bonheur, peine, rires, larmes se manifestent au gré des performances mais la convivialité, la reconnaissance de l'autre sont toujours présentes et permettent de minimiser les résultats inattendus. C'est une victoire du sportif sur lui-même. Il pourra la partager avec sa famille, ses proches et son encadrement qui apprendront à croire en ses capacités. C'est un complément précieux aux soins, à l'éducation, au travail.

Les disciplines

Athlétisme
Football
Judo
Pétanque
Randonnée pédestre
Activités motrices
Activités diverses

Le mot du président

« Cette année, notre association fête ses vingt ans. Lorsque nous l'avons créée, nous ne pensions pas en arriver là. Avec modestie, je crois que nous pouvons en être fiers.

Je ne ferai pas l'historique de ces vingt dernières années, riches d'émotions, de projets et de souvenirs. Je dirais simplement que les objectifs sont atteints, le bilan largement positif et nous ne pouvons que nous en féliciter.
Il est important que la personne en situation de handicap puisse bénéficier d'un réel accès, aux sports, aux loisirs et à la culture.
Notre objectif est d'offrir à toute personne handicapée mentale ou psychique, quels que soient ses désirs, ses capacités et ses besoins, la possibilité de vivre les passions de son choix dans un environnement voué à son plaisir, sa performance, sa sécurité et à l'exercice de sa citoyenneté.
Je suis persuadé que les pratiques de certaines activités ont une action salutaire, tant physique que mentale.
Je souhaite que notre association donne une place centrale aux sportifs de notre institution, pas en effaçant la différence mais en montrant combien cette différence est riche et ainsi possible dans la pratique sportive. Il est important de pérenniser nos actions qui ont du sens et prennent toutes leurs valeurs dans l'accompagnement au quotidien des résidents.
Je tiens à adresser des remerciements au Foyer de vie Gérard Vivien, la municipalité de Courville-sur-Eure, la communauté de communes et le conseil départemental pour leurs soutiens depuis ces longues années.
Je présente mes excuses, à l'avance, à celles ou ceux que j'aurais pu oublier dans mes remerciements.

Merci à nos partenaires, nos sponsors, aux familles, aux personnels du foyer de vie Gérard Vivien qui soutiennent et s'impliquent dans la vie de l'association.

En attendant de vivre d'immenses moments de sports et de convivialité, je vous souhaite à tous et à toute une excellente saison.»

Anthony LUXEREAU

Brèves

Gym Volontaire

Nouvelle activité

La section gym volontaire vous informe de la mise en place d'un **nouveau cours de Baby Gym**, tous les mercredis de 9h30 à 10h30.

Rens. : myriam.dottange@orange.fr

Section Basket

La section Basket de l'Amicale soutient le C'CBF en Ligue 2.

Dans le cadre de la semaine du basket féminin, les jeunes du club de Basket de Courville ont été invités avec leurs familles par le club féminin de Chartres pour assister au match de Ligue 2 contre Montbrison le 30 Mars. C'est donc une délégation de 70 personnes qui a pu profiter de ce beau spectacle, se clôturant par une victoire importante dans la course aux playoffs. A la mi-temps, Catherine Tachet, Stéphanie Picard, Audrey Daguenet et Constance Tartaglia ont été récompensées pour leur implication auprès des jeunes.

Stage Basket-arbitrage pendant les vacances de Pâques

Jeudi 18 Avril a eu lieu le premier stage Basket pour les jeunes licenciés du club, s'inscrivant dans le programme JAP « je joue, j'arbitre, je participe » de la fédération. 22 jeunes de 8 à 16 ans ont travaillé avec 4 entraîneurs leurs fondamentaux à travers des ateliers techniques le matin. Après la pause déjeuner, chacun a pu profiter des conseils de Karim BOUSSAFIR (arbitre de niveau national) pour diriger un match. Et tous ont tenu la table de marque : feuille de match et chronomètre ainsi que le tableau d'affichage. Vu l'enthousiasme de tous les jeunes, tout laisse à croire que certains vont poursuivre leur formation, au sein du club tout d'abord, mais aussi en s'inscrivant dès l'année prochaine aux formations proposées par le comité.

Bravo à tous pour votre implication et merci encore à Karim pour sa disponibilité et son approche pédagogique !

La section vient de dépasser les 300 adhérents

L'AFC, Un club qui monte !

L'Amicale Courvilloise Football (ACF) continue de grandir. Les 300 adhérents de la saison 2017-2018 sont dépassés grâce aux actions mises en place pour le développement du football féminin et le projet éducatif.

Aujourd'hui, l'AFC, ce sont 18 équipes engagées en championnat départemental d'U9 à Vétérans + UFOLEP sans compter nos jeunes de 5-6 ans en Foot Loisir.

L'ACF – Le club féminin d'Eure-&-Loir

L'ACF est le 2e club Féminin d'Eure-&-Loir avec cinq équipes inscrites en championnat d'U9F à U19F. Ces dernières jouant en Inter-District avec le Loiret (Amilly, Saint-Jean-de-Braye, etc...) sont toujours en lice pour la 2e place du championnat. Le club a reçu le label ARGENT pour la qualité de son école de football féminin... Notre effectif, joueuses et dirigeantes, est à améliorer afin d'obtenir le label OR !

Au sein du club, une féminine de tout âge est sûre de trouver une équipe 100 % féminine... Les mamans sont aussi les bienvenues car nous souhaitons inscrire une équipe seniors la saison prochaine...

15 JUIN

STADE JOURDAIN.

Donc n'hésitez pas à nous rejoindre !

L'ACF – Un club qui monte !

Cette saison, nos 2 équipes seniors sont toujours en lice pour une montée en D1 et D3. Il faut congratuler nos seniors pour leur parcours en Coupe des réserves qui ont échoué au pied de la finale après leur défaite en demi-finale contre Ymonville (3-3 après prolongations et 5-4 aux tirs au but).

Nos U18 D1 sont aussi en lice pour un podium ainsi que nos U13 D2 et nos U15 D3.

Après le label FFF Espoir, notre club va recevoir le label Excellence cette saison, récompensant la qualité de notre école de football, mais aussi notre engagement dans les projets : associatif, éducatif et sportif.

Faute de former des joueurs professionnels, formons des citoyens !

Cette phrase continue d'être notre leitmotiv avec un travail éducatif de chaque instant... Notre club a lancé de nombreux projets avec les écoles primaires de Billancelles, Landelles, Le Thieulin, Pontgouin, Ste Marie de Courville-sur-Eure, le collège Louis Pergaud, l'ESPE de Chartres, la FFF via son projet éducatif fédéral dont l'ACF a été l'un des initiateurs en Eure-&-Loir et la Fondation du Football via le projet « Puissance Foot : Aide aux Devoirs ».

Portes ouvertes Foot féminin
10h30 à 12h

Portes ouvertes Foot masculin
14h à 15h30

L'aide aux devoirs est ouverte à toutes et tous, les mercredis de 14h30 à 17h... Donc n'hésitez pas à venir !

LES AMOUREUX DE LA LECTURE RÉUNIS

Nouveau !

Une nouvelle association culturelle

Une nouvelle association culturelle vient de voir le jour à Courville-sur-Eure : « Le Marque-Page Courvillois », un café littéraire.

L'objet principal de cette nouvelle association est de réunir les amoureux de la lecture autour de lectures à haute voix sur des thèmes, des auteurs ou différents genres littéraires ; des échanges sur les livres que les membres ont aimés et recommandent ; des partages d'informations sur les évènements locaux ou régionaux autour du livre, etc...

LE MARQUE-PAGE COURVILLOIS
* café littéraire *

Premier rendez-vous

Dans le cadre de la Journée sidérale de la Lecture à Haute Voix, le 29 juin à 20h, à la médiathèque de Courville, Le Marque-Page Courvillois, en partenariat avec la médiathèque L'Eure de Lire, vous invite à la soirée spéciale de "Lectures à haute voix sur la thématique du Voyage". D'Ulysse à Marco Polo, de Sinbad à Stevenson, de Jules Verne à Rimbaud, d'Alexandra David-Néel à Sylvain Tesson, et tant d'autres auteurs. Venez écouter les textes divers présentés et lus par des membres de notre association : textes issus de nouvelles, de romans, de la poésie, de la Fantasy, voire du slam ou des écrits originaux... Apportez, vous aussi, des textes d'auteurs et ouvrages que vous aimez... et lisez-en des extraits à haute voix.

L'ASSOCIATION A DÉPASSÉ LES 100 ADHÉRENTS

Les Panards en bonne marche

Depuis septembre 2018, la section compte 100 licenciés. Nous proposons des randonnées le lundi (10 à 14 km) et vendredi (6 à 8 km) les après-midi. Les destinations se font en covoiturage et dans une ambiance conviviale, les randonneurs découvrent les paysages à travers routes, chemins et forêts. Une fois par trimestre, des sorties pique-nique à la journée sont programmées.

- **1er octobre 2018 :** Montigny-le Gannelon
- **1er avril 2019 :** de St-Maur-sur-le-Loir à Moléans, la vallée de La Conie.
- **10 mai :** autour des étangs, plan d'eau de Mézières/Ecluzelles.
- **Du 23 au 26 avril :** Séjour à la découverte de la Baie de Somme avec la traversée à pied de la baie, le Parc du Marquenterre, le train touristique.
- **25 mai :** à St-Denis-d'Authou en collaboration avec Groupama.
- **16 juin :** sortie CDRP 28 à Bourges.
- **5 juillet :** destination Giverny et les jardins de Monet. Cette dernière sortie clôturera la saison 2018/2019.

Vous voulez nous rejoindre, vous pouvez contacter :
Serge LAVIE au 02 37 36 35 72
Courriel : yvette.lavie@dbmail.com

Brèves

SECOURS CATHOLIQUE

Repas annuel

Le Secours catholique de Courville a organisé son traditionnel repas qui a eu lieu le 10 février dans une ambiance chaleureuse. 80 personnes y ont participé. Une tombola a permis a chacun des participants de repartir avec un lot

FNACA

Important :

Pour les personnes ayant été appelées en Algérie entre juillet 1962 et le 1er juillet 1964, il est possible **d'obtenir la carte de combattant et le titre de reconnaissance de la nation.**
Contact : **G.Durand - Tél : 02 37 22 58 34**

Actualités :

Cette année la cérémonie commémorative du cessez le feu en Algérie s'est déroulée à Saint-Aubin-des-Bois sous un très beau soleil. Environ 130 personnes étaient présentes.
Cette cérémonie s'est terminée par un buffet offert par la commune.
Le 2 avril, 73 personnes ont pris le car pour CHÉCY pour un spectacle organisé par Simplon voyages, suivi d'un repas à La Chaudière.
En projet : Le 8 novembre 2019
Spectacle avec repas à Ouzouer-le-Marché.
Voyage en Alsace du 23 au 30 mai 2020

JUMELAGE

Les anglais à Courville cet été

L'association des Amis des jumelages des Pays courvillois recevra ses amis anglais du 23 au 27 août.
Au programme :
Samedi 24 : Visite du Mans et du Musée de l'Automobile
Dimanche 25 : Déjeuner sur l'herbe square Alveston et visite de France Miniature.

Brèves

La Main tendue

Des élèves se mobilisent

Les élèves des écoles de Saint-Georges-sur-Eure se sont mobilisés le jeudi 4 avril et le vendredi 5 avril pour la Main Tendue. Les enseignants et les parents d'élèves de l'école élémentaire ont organisé pour les enfants un cross solidaire, ceux de l'école maternelle une marche solidaire, chaque participant devant apporter une denrée non périssable. Ainsi furent collectés 160 kg pour l'école élémentaire et 76 kg pour l'école maternelle. L'association remercie très sincèrement les élèves, leurs parents, leurs enseignants pour ces initiatives.
L'association est toujours à la recherche de bénévoles, vous pouvez nous rejoindre en venant prendre contact au 4 rue Jules Ferry les vendredi et samedi des semaines paires de l'année ou en téléphonant au 02 37 23 22 27.

Club des Bleuets

Deux bénévoles récompensés

Le 19 décembre 2018 le club avait organisé son repas de Noël. A cette occasion 2 personnes ont été récompensées pour leurs années de présence et leurs dévouement auprès des adhérents. Le maire Hervé Buisson a remis à Mmes Flesch et Le Derf la médaille de la commune.
Une croisière sur le Rhin est prévue pour le mois de juin 2019.Le club des Bleuets participera à l'organisation du comice agricole.

Questions pour des champions... du kilomètre

Une association rayonnante

Chaque semaine, la salle Carnot vit au rythme des questions auxquelles sont confrontés les membre du Club Questions pour un Champion. L'association draine des adhérents issus de toute la région et même au-delà bravant les kilomètres pour venir jouer dans notre commune.

Donnez à 100 km près la distance cumulée que réalisent les membres de l'association Questions pour un Champion pour venir au club chaque semaine ? Cette question pourrait être l'une de celles posées à la vingtaine de membres du club courvillois qui viennent tester leurs connaissances chaque semaine salle Carnot.

Des buzzers comme à la télé

De Paris, Rambouillet, des quatre coins du département et même au-delà et bien sûr de Courville, les joueurs bravent chaque semaine les kilomètres pour venir batailler derrière les buzzers autour de questions de culture générale. Avec une certaine fébrilité, chacun, voulant être le premier à répondre, appuie frénétiquement sur le buzzer, déçu quand il n'a pas la main ou d'oublier la réponse. Il faut noter qu'avec celui de Chérisy, le club Courvillois est le seul du département. Ce sont ainsi plus de mille kilomètres qui sont effectués hebdomadairement par les membres de l'association. Dans une ambiance chaleureuse, rieuse mais néanmoins concentrée, les questions s'enchaînent dans une configuration quasi identique au célèbre jeu télévisé auquel plusieurs membres ont déjà participé. Cette année le club a réalisé un échange avec Chérisy, chaque club venant à tour de rôle affronter l'autre.

Club Questions pour un Champion
Pour rejoindre le club :
Contact : jacques.bordier@orange.fr
Tél. : 06 20 39 11 32
Courriel : jacques.bordier@orange.fr.

Jacques Bordier entouré des membres du bureau. Nicole Milani (1ère à gauche) a été élue secrétaire lors de la dernière AG.

Danse

Stage d'été Ecole de Danse V. Mallet

Pour cet été : stage de danse modern'jazz et classique pour enfants à partir de 6 ans. Au gymnase Klein.

Nouveau !

Renseignements au 02 37 31 64 70 ou 06 17 38 52 71. Inscription jusqu'au 10 juin 2019.»

MB CONSTRUCTION
Maçonnerie - Carrelage - Rénovation
28190 - COURVILLE-SUR-EURE
CONTACT : 06 17 73 44 51
E-mail : buissonmathieu28@gmail.com

Pourquoi aller voir un Coach :
• Confiance en soi
• Orientation
• Concentration
• Difficultés relationnelles
• Baisse de motivation
• Stress
Adolescents - Adultes - Parents
Jean Sébastien NOTTEZ
Coach Professionnel RNCP
Adresse de messagerie : contact@ajd-co.com
Téléphone : 06.99.87.61.14

Une année bien remplie à l'école de musique

Les amis musiciens ravis

Le vendredi 8 mars 2019, l'association Les Amis de l'école de musique a organisé une soirée musicale et dansante sur le thème de la Saint Patrick. Devant un public venu en nombre, le directeur de l'école, Geordie Bigot ainsi que plusieurs des professeurs ont fait une démonstration de leurs talents en animant le début de la soirée.

La fête a continué dans une ambiance tout aussi festive et sympathique, grâce notamment à l'équipe de bénévoles de l'association qui a régalé tout le monde d'environ 130 crêpes bien chaudes réalisées à la demande.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui sont venues partager un bon moment à nos côtés. Nous tenons à souligner que nous avons été particulièrement ravis du nombre important de familles de l'école de musique présentes à cette soirée.

Les bénéfices réalisés nous permettront de participer au financement d'un CD, grand projet annuel de l'école qui devrait voir le jour en juillet et auquel tous les élèves de l'école de musique ont participé en enregistrant plusieurs morceaux, dont un collectif.

Le 24 mai, l'école de musique organisait son traditionnel concert de printemps.

L'année se terminera par la remise des diplômes le mercredi 3 juillet. Comme les années précédentes, l'association se joindra à l'organisation de ce beau moment en proposant un apéritif dînatoire avec l'aide des familles des musiciens.

Il est toujours temps de nous rejoindre si vous le souhaitez.

La cotisation est de 5€ par famille.

Contact : **06 30 99 29 96** ou par courriel : amisdelecoledemusique@gmail.com

Déclarations préalables accordées

DP 028 116 18 0 058	M. SELTEMANN Nicolas	*1, rue de l'Egalité*	Remplacement d'un portail bois par un portail alu marron*
DP 028 116 18 0 059	M. PICHOT Benoît	*Moulin St-Pierre*	Création d'une tour pour mise en place escalier en colimaçon*
DP 028 116 18 0 060	SCI Les Mottes M.Larcher	*7, rue du Four Banal*	Réfection toiture à l'identique*
DP 028 116 18 0 061	Mme GABILLY Ingrid	*8 bis rue du Parc*	Clôture avec création place de jour*
DP 028 116 18 0 0062	M. DURAND Benoît	*25, rue de l'Egalité*	Division en vue de construire
DP 028 116 18 0 063	M. CUQUEMY Eric	*4, clos de la 2e DB*	Remplacement d'une haie de thuyas par des plaques de béton
DP 028 116 18 0 064	M. DUCHEMIN Christian	*21, rue d'Alsace*	Remplacement clôture en fond de parcelle par clôture en panneaux rigides et plaques béton
DP 028 116 18 0 065	M. SILLY Patrick	*34, rue des Canaux*	Démolition de la clôture et reconstruction d'un mur en parpaings et pose portail
DP 028 116 18 0 066	M. SILLY Roger	*14, rue de l'Egalité*	Remplacement des persiennes par des volets roulants aluminium blanc
DP 028 116 18 0 067	Mme JUMEAU Josette	*3, Bois Phélibon*	Implantation d'un carport démontable
DP 028 116 18 0 068	M. NOEL Bernard	*10, rue Jean Moulin*	Remplacement des persiennes par des volets roulants, remplacement porte de garage
DP 028 116 18 0 069	M. Mme DUBOIS Dominique	*25, rue M. Cartron*	Clôture, plaque de béton avec grillage rigide vert + pose de 2 portails
DP 028 116 18 0 070	M. Mme LEJEUNE Davy	*9, rue M.Chandelier*	Installation d'un carport accolé à la maison
DP 028 116 18 0 071	M. CLERET Jean-Jacques	*2A rue du Maréchal Juin*	Remplacement portion de haie par dalle béton
DP 028 116 18 0 072	M. NOTTEZ Jean-Sébastien	*20, rue G. Fessard*	Remplacement d'une fenêtre de toît par un Velux©
DP 028 116 18 0 073	SCI SHCR M. HUGUENIN S.	*9, rue Carnot*	Changement de destination d'une maison d'habitation en local professionnel
DP 028 116 18 0 074	M. DURANT Benoît	*25, rue de l'Egalité*	Modification de la clôture existante, création d'un portail
DP 028 116 18 0 075	M. CORDERY Pascal	*18, rue de l'Ecu*	Remplacement porte garage bois par porte aluminium chêne doré
DP 028 116 18 0 076	M. CORDERY Benjamin	*24, rue St-Nicolas*	Remplacement d'une fenêtre par porte de garage en aluminium chêne doré
DP 028 116 18 0 077	M. PREVOST Jean-Marie	*22, av J.F. Kennedy*	Remplacement de thuyas par mur en plaques de ciment*
DP 028 116 18 0 078	M. ROUSSEAU Tony	*11, rue du Mal de Lattre de Tassigny*	Remplacement menuiseries
DP 028 116 18 0 080	M. Mme LECOINTRE G.	*62, rue Pannard*	Réfection de la toiture*
DP 028 116 18 0 081	M. VALLEE Alain	*13, rue du Mal de Lattre de Tassigny*	Implantation d'une véranda en alu laqué gris
DP 028 116 19 0 001	M. VILLETTE Vincent	*5, rue de Lorraine*	Implantation d'un insert
DP 028 116 19 0 002	M. AVICE André	*30, rue J. Mermoz*	Remplacement porte de garage bois par porte sectionnelle acier chêne doré
DP 028 116 19 0 003	M. Mme ALFRED P. et S.	*28b rue d'Alsace*	Construction d'un abris de jardin préfabriqué ossature bois
DP 028 116 19 0 004	M. BIGEAULT Yves	*12, rue Albert Camus*	Pose de 2 volets roulants et remplacement porte d'entrée bois par porte PVC blanc
DP 028 116 19 0 006	M. EDF ENR Solaire Rioufreyt	*22, rue du Tronchet*	Installation générateur photovoltaïque 15m²
DP 028 116 19 0 007	Mme MALON Marie-Cécile	*33, rue Albert Camus*	Remplacement des lisses en bois de la clôture par lisses PVC Blanc
DP 028 116 19 0 008	M. LEVEAU Joël	*4, rue d'Alsace*	Ravalement à l'identique (ton pierre)*
DP 028 116 19 0 009	M. HAMON Alain	*26, rue Pasteur*	Réfection peinture sur façade côté rue (blanc nacré)
DP 028 116 19 0 010	M. CORBILLON Rudy	*20, rue A. Briand*	Régularisation : création d'une chambre et d'un couloir en place de la cour
DP 028 116 19 0 011	M. GASNIER Benoît	*16, rue M. Chandelier*	Construction d'un abris de jardin et d'un appentis

Permis de construire accordés

PC 028 116 18 0 003	M. Mme TESSIER/KIRECHE	*Clos de la Briquèterie*	Construction d'une maison individuelle*
PC 028 116 18 0 004	M. Mme CHASLES Christian	*Clos de la Briquèterie*	Construction d'une maison individuelle*

18 Octobre 2018

Marché de travaux de la piste cyclable : Avenant n°1 :

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE l'avenant présenté par le groupement Eiffage/Villedieu pour un montant de 10v007.82 € HT portant le marché initial de 624527.50 € HT à 634535.32 € HT soit 761442.38 € TTC.

Attribution du Marché de Maitrise d'œuvre pour la réhabilitation des granges "Javault" :

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation des granges Javault au Cabinet Archigone qui a remis l'offre la mieux disante pour un montant d'honoraires fixé à 9.5 % du montant des travaux HT.

Coût d'un élève pour l'année scolaire 2018-2019 :

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés fixe le coût d'un élève scolarisé en primaire à 379,72 € et à 1 101.88 € pour un élève scolarisé en maternelle.

Indemnité de gardiennage de l'Eglise

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés FIXE
le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église à verser au prêtre à 479.86 €.

Proposition d'acception d'un legs testamentaire.

Monsieur le Maire expose que Madame Christiane TARRIDE par acte testamentaire lègue à la commune de Courville une somme de 4 millions d'euros qui devront être réservés à la construction d'une salle de spectacles culturels dans un délai de 5 ans. Madame Schneider a été nommée par Madame Christiane TARRIDE en qualité d'exécutrice testamentaire pour veiller au bon emploi de ce montant. Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 19 VOIX POUR et 1 abstention (Sylvie GAREL) DECIDE d'accepter de ce legs dans les conditions ci-dessus.

A retenir :

Coût d'un élève

EN PRIMAIRE: **379,72€**

EN MATERNELLE: **1101,88€**

27 novembre 2018

Tarifs des services à la population à compter du 1er janvier 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents fixe les tarifs communaux 2019 ci-contre :

Mezzanine Salle de sport Klein

Tarif	2016	2017	2018	2019
Taux horaire	10,50 €	10,60 €	10,60 €	10,60 €

Attractions mobiles

Tarif	2016	2017	2018	2019
Auto-tamponneuses, karting, montagnes	150,00 €	151,50 €	151,50 €	152,00 €
Manèges enfants	75,00 €	75,75 €	75,75 €	76,00 €
Tirs, loteries, confiseries	46,00 €	46,46 €	46,46 €	47,00 €

Médiathèque L'Eure de lire

Tarif	2016	2017	2018	2019
Abonnement annuel	5,00 €	6,00 €	6,00 €	6,00 €
Animations adhérents	0,00 €	1,00 €	1,00 €	1,00 €
Animations non-adhérents	0,00 €	0,00 €	2,00 €	2,00 €

Gratuité accordée aux enfants, et sur justificatif aux étudiants et demandeurs d'emploi

Salle de réunion Carnot

Tarif	2016	2017	2018	2019
A but lucratif	45,00 €	45,45 €	50,00 €	50,00 €
Autres réunions	30,00 €	30,30 €	35,00 €	35,00 €

Cimetière

Tarif	2016	2017	2018	2019
Concession 15 ans				120,00 €
Concession 30 ans	160,00 €	161,60 €	163,00 €	170,00 €
Concession 50 ans	400,00 €	404,00 €	406,00 €	410,00 €
SUPERPOSITION (inhumation ou dépôt d'une urne)				
Concession 15 ans				38,00 €
Concession 30 ans	50,00 €	50,50 €	52,00 €	55,00 €
Concession 50 ans	100,00 €	101,00 €	103,00 €	105,00 €
Concession perpétuelle	400,00 €	404,00 €	406,00 €	406,00 €
COLOMBARIUM				
Durée 15 ans (2 places)	310,00 €	313,10 €	315,00 €	315,00 €
Durée 30 ans (2 places)	720,00 €	727,20 €	730,00 €	730,00 €
SECONDE URNE DANS LE COLOMBARIUM				
Durée 15 ans (2 places)	75,00 €	75,75 €	77,00 €	77,00 €
Durée 30 ans (2 places)	150,00 €	151,50 €	153,00 €	153,00 €

Salle Pannard

	Contribuables courvillois 2018	Contribuables courvillois 2018	Contribuables courvillois 2019	Contribuables courvillois 2019
Salle seule (avec tables et chaises)	202,00 €	404,00 €	202,00 €	404,00 €
Salle à la demi-journée	151,50 €	303,00 €	152,00 €	304,00 €
Cuisine	151,50 €	303,00 €	152,00 €	304,00 €
Loges	50,50 €	101,00 €	51,00 €	102,00 €
Régie	80,80 €	161,60 €	81,00 €	162,00 €

Journée supplémentaire à moitié prix

Associations courvilloises : 1 manifestation gratuite par an. Au delà, forfait jour de 150€

Associations courvilloises, pour manifestations à caractère culturel : 1ère fois gratuite, 2e fois 150€. A partir de la 3e fois, 75€/jour

A noter :

Nouvelle durée pour une concession funéraire : 15 ans

Camping municipal

Tarif nuitée	2016	2017	2018	2019
Forfait A (1 emplacement, 1 véhicule (-3,5T), 2 personnes)	*7,80 €*	*7,80 €*	*7,80 €*	**8,60 €**
Forfait B (1 emplacement, 1 véhicule (-3,5T), 1	*6,30 €*	*6,30 €*	*6,30 €*	**6,70 €**
Emplacement toile de tente 1 personne (hors emplacement délimité)	*2,20 €*	*2,20 €*	*2,20 €*	**3,00 €**
Personne supplémentaire (+ de 7 ans)	*2,70 €*	*2,70 €*	*2,70 €*	**3,10 €**
Enfant (2 à 7 ans)	*1,60 €*	*1,60 €*	*1,60 €*	**1,60 €**
Voiture supplémentaire	*2,70 €*	*2,70 €*	*2,70 €*	**2,70 €**
Branchement électrique	*3,40 €*	*3,40 €*	*3,40 €*	**3,40 €**
Garage mort (installation laissée en saison	*3,80 €*	*3,80 €*	*3,80 €*	**3,80 €**
Caution pour clé	*35,00 €*	*35,00 €*	*35,00 €*	**35,00 €**
Jeton pour machine à laver	*2,50 €*	*2,50 €*	*2,50 €*	**2,50 €**
Jeton pour camping-car	*2,50 €*	*2,50 €*	*2,50 €*	**2,50 €**

Validation du rapport rendu par la Commission Locale d'évaluation des charges de la communauté de communes Entre Beauce et Perche

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés VALIDE le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche réunie le 5 Novembre 2018, joint en annexe, et qui fixe les nouveaux montants relatifs aux transferts de charges.

Classement de voiries communales dans le public

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de transférer dans le domaine public toutes les parcelles référencées ci-dessous, dans le domaine public communal.

AC 759 – 762 : Résidence du perche : 117 m
AC 518 : Impasse de la Villeneuve : 58 m
ZC 83 : Armand Pelé : 300 m
ZC 123 : Marthe Chandelier : 200 m
AB 580 : Rue André Philippe : 222 m
ZA 116 : Rue des Perdreaux : 150 m
AB 625 : Rues de la Briqueterie, de la Tour Brigantine : 304.50 m
ZD 196 c : Rue des Acquées : 209 m

Délégations de services publics eau et assainissement, fixation d'une redevance pour occupation des réseaux

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de fixer le taux de la redevance due chaque année pour l'occupation du domaine public communal par les ouvrages des services de distribution d'eau et d'assainissement à 15 € par kilomètres de réseau hors les branchements et à 1 euro par mètre carré d'emprise au sol pour les ouvrages bâtis non linéaires hors les regards de réseaux d'assainissement.

Autorisation d'ouverture dominicale

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés EMET un avis favorable à l'ouverture exceptionnelle des commerces de détail de la commune où le repos a lieu normalement le dimanche, à l'occasion des fêtes de fin d'année 2019, avec les contreparties prévues par le code du travail pour les salariés concernés, les 22 et 29 décembre 2019 sur décision du maire prise par arrêté municipal.

Acquisition de la réserve foncière ZL 14 issue de l'aménagement foncier

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, APPROUVE l'acquisition de la réserve foncière ZL 14 d'une surface de 68a 15ca pour un montant de 3 400 euros et AUTORISE le Maire à signer tout acte à intervenir.

17 janvier 2019

Budget Eau et Assainissement 2018: décision modificative

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés APPROUVE les modifications suivantes:

Budget Eau Potable:

Dépenses	2156 :	+ 2250.46 €
Recettes	001 :	+ 2250.46 €

Budget Assainissement:

Dépenses	2156 :	-2 250,46 €
	6063:	-136.00 €
Recettes	001 :	-2250,46 €
	66111:	+ 136.00 €

Demande de subvention au titre du fonds départemental de péréquation pour l'année 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les investissements réalisés en 2018

12 février 2019

Demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 90 000.00 € au titre de la DETR pour la construction de 2 courts de tennis couverts.

Demande de subventions au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR d'un montant de 90 000.00 € pour des travaux d'aménagement d'une salle polyvalente.

Demande de subventions au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2019 :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• APPROUVE le plan de financement pour l'aménagement d'une salle polyvalente pour un montant de 786 172.42 € HT.

• AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour un montant de 30 000.00 €.

Demande de subventions au titre du Fonds Départemental d'Investissement 2019 :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le maire à déposer un dossier de demande de subvention d'un montant de 30 000.00 € au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour des travaux de réalisation de pistes cyclables – tranches 2 et 3.

Programme de réfection de voirie

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• APPROUVE le plan de financement du programme de réfection de voirie pour un montant de 92 890.87 € HT.

• AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour un montant de 27 867.26 €.

Travaux d'aménagement de sécurité rue Kennedy

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• APPROUVE le plan de financement des travaux de requalification de la rue Kennedy (tranche 1) pour un montant de 417 931.80 € HT .

• AUTORISE le maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour un montant de 30 000.00 €.

Mise en place d'un parcours du patrimoine :

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• APPROUVE le plan de financement des travaux de réalisation d'un parcours du patrimoine pour un montant de 8 087.00 € HT.

• AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour un montant de 2 426.10 €.

Acquisition d'un mobil-home

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• APPROUVE le plan de financement pour l'acquisition et l'installation d'un mobil-home pour un montant de 26 882.00 € HT.

• AUTORISE le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour un montant de 8 064.60 €

Préemption d'un local commercial

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• APPROUVE le plan de financement pour l'acquisition d'un local commercial pour un montant de 119 450.00 € HT.

• AUTORISE Le Maire à déposer une demande de subvention au titre du Fonds Départemental d'Investissement pour un montant de 30 000.00 €.

A retenir :
Ouverture du camping
Saison 2019:
du 27 avril au 15 septembre

Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget.

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à ouvrir les crédits d'investissements suivants :

20- Immobilisation incorporelles : 8 000 euros
21- Immobilisation corporelles : 100 000 euros
23- Immobilisation en cours : 100 000 euros

Camping : période d'ouverture du camping municipal et création de postes de gardiens

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

• FIXE la période d'ouverture du camping du 27 avril au 15 septembre 2019 ;

• DÉCIDE de créer un poste d'adjoint technique au 1er échelon à temps complet pour la période du 24 avril au 19 septembre 2019, et un poste d'adjoint technique au 1er échelon à temps non complet : 21h par semaine pour la période du 24 avril au 19 septembre 2019.

Cession de la parcelle cadastrée ZD n°1 à la Société SAONE AZERGUES

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de céder à la Société SAONE AZERGUES pour un montant de 15000.00 euros la parcelle cadastrée ZD n° et autorise le Maire à signer tout acte à intervenir.

Eclairage public, Travaux d'investissements 2018

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés:

• ACCEPTE de verser un fonds de concours à la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche pour les travaux de remplacement d'un mat et lanterne au 7 chemin des Sangliers et à hauteur des montants qui y sont prévus.

PLU Intercommunal : Projet d'Aménagement et de développement Durable

Le CONSEIL MUNICIPAL, après le débat, PROPOSE :

- De prendre acte de la tenue du débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Modification des délibérations relatives aux indemnités des élus

Le CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés DECIDE de fixer le montant des indemnités des élus selon l'indice maximum de la fonction publique et les taux retenus dans la liste ci-dessous :

Nom et qualité du bénéficiaire	Taux max.	Taux retenu
Maire Hervé BUISSON	43 %	40 %
1er adjoint Richard PEPIN	16.5 %	15 %
2e adjoint Jean-Claude HAY	16.5 %	15 %
3e adjoint Sylvie GAREL	16.5 %	15 %
4e adjoint Frédéric Hallouin	16.5 %	15 %
5e adjoint Christine DAMAS	16.5 %	15 %
Cons. déléguée Evelyne JOLLY	6 %	6 %
Cons. délégué Karl JOUBERT	6 %	6 %
Cons. délégué Pascal EMMANUEL	6 %	6 %

9 avril 2019

Vote du taux d'imposition des taxes locales 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés, DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales par rapport à 2018 et de les reconduire pour 2019 comme suit:

Taxe d'habitation : 10.80 %
Taxe foncière bâti : 23.18 %
Taxe foncière non bâti: 28.88 %

A noter :
Pas d'augmentation des taxes locales

Création d'un budget annexe pour la salle de spectacle

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITE de ses membres présents et représentés, DECIDE, de créer un budget annexe pour le projet de création d'une salle de spectacle.

Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2019

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés, AUTORISE le Maire à déposer deux dossiers de demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local 2019 (DSIL).

• 1 pour les travaux de couverture de deux courts de tennis et création de 2 courts de tennis extérieurs pour un montant de 1114000 € dont le plan de financement s'établit comme ci-dessus,

• 1 pour les travaux d'aménagement du terrain de camping pour un montant de 147715.34 € dont le plan de financement s'établit comme ci-dessus.

MOTION REFUSANT LE TRANSFERT OBLIGATOIRE DE LA COMPETENCE EAU POTABLE AU 1er JANVIER 2020

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés DEMANDE :-Le bénéfice de la sécabilité de la compétence «Eau» à l'identique de la compétence «assainissement»,-De conforter la commune comme cellule de base de la démocratie locale, notamment au regard de la gestion de ses compétences,-De conforter le principe de subsidiarité, les transferts volontaires, le choix du mode de gestion des compétences notamment pour l'eau. Les élus rappellent leur attachement à la libre détermination de leurs projets de développement et d'aménagement

Demande de report de la compétence assainissement collectif

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membre présents et représentés, S'OPPOSE au transfert de la compétence "assainissement collectif" à la Communauté de communes Entre Beauce et Perche au 1er Janvier 2020 et sollicite le report de ce transfert.

Subventions 2019 aux associations

- Amis aux Cheveux d'argent ..... 300 €
- Club des Bleuets..... 670 €
- ADMR St-Georges ..... 300 €
- FNACA..... 200 €
- APEL Ste Marie..... 300 €
- APE du Chemin Vert ..... 300 €
- A.S. Ecole primaire Chemin Vert..... 300 €
- APE/FCPE du Collège ..... 0 €
- APE/ Parents Indépendants ..... 100 €
- Ensemble c'est tout ..... 0 €
- Eolienne..... 300 €
- Ligue contre le Cancer..... 200 €
- AFSEP (Sclérosés en Plaques)..... 100 €

Associations Culturelles

- Amis de l'école de musique ..... 400 €+600 €
- Jumelage..... 250 €
- Questions pour un Champion..... 170 €
- La P'tite Scène..... 600 €
- Harmonie..... 0 €
- Ateliers Créatifs ..... 450 €

Associations Sportives

- Palme Courvilloise ....900 € +300 € (Subv. exc.)
- Etoile Filante (dont T.P.C.) ..... 2800 €
- Tir à l'arc..... 2100 €
- AATEL ..... 400 €
- Tennis de Table..... 1400 €
- Hand-Ball ..... 2250 €
- Moto Club Courvillois ..... 500 € + 100 €
- C'Chartres Cyclisme : Epreuve courvilloise ..... 200 €

Amicale courvilloise

Dentelle ..... 100 €
Football..... 6000 €
Gymnastique Volontaire..... 3400 €
Judo..... 900 € + 250 € (Subv. exc.)
Karaté..... 1500 €
Philatélie ..... 250 €
Tarot..... 150 €
Randonnée..... 400 €
Tennis..... 4700 €
Yoga..... 350 €
Boxe ..... 1000 €
Basket ..... 500 €

A noter :
37 440 €
somme allouée en 2019 aux associations

Proposition d'acquisition de terrains pour la future salle de spectacle

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents et représentés AUTORISE le Maire à entrer en phase de négociation avec Monsieur RAFFIN à hauteur maximum de 12 € TTC le m².

Six mois en images

18 janvier 2019 : Galette des rois à l'EHPAD Robert Bizard

24 mai 2019 : Concert de l'école de musique

11 mars 2019 : Présentation publique du projet Un record pour la terre

Février 2019 : Démolition du silo

1er avril 2019 : 6e Salon de la sculpture

24 mars 2019 : 2es Boucles Entre Beauce et Perche

Décembre 2018 : Audition Ecole de musique

Février 2019 : Départ Classe de neige

26 mai 2019 : Elections européennes

19 Mai 2018 : Exposition Marie Bazin au Foyer de Vie Gérard Vivien

25 mai 2019 : Escape game à la médiathèque

10 mai 2019 : Spectacle forum MDA

18 janvier 2019 : Nuit de la lecture

4 mai 2019 : Exposition anniversaire Libération

7 février 2019 : Départ en retraite de Thierry Couet

6 mars 2019 : Réunion de lancement du Comice agricole 2020

8 mai 2019 : Cérémonie commémorative

7 janvier 2019 : Cérémonie des vœux du Maire

Mars 2019 : Championnat Régional Boxe éducative

17 mars 2019 : Repas des Aînés

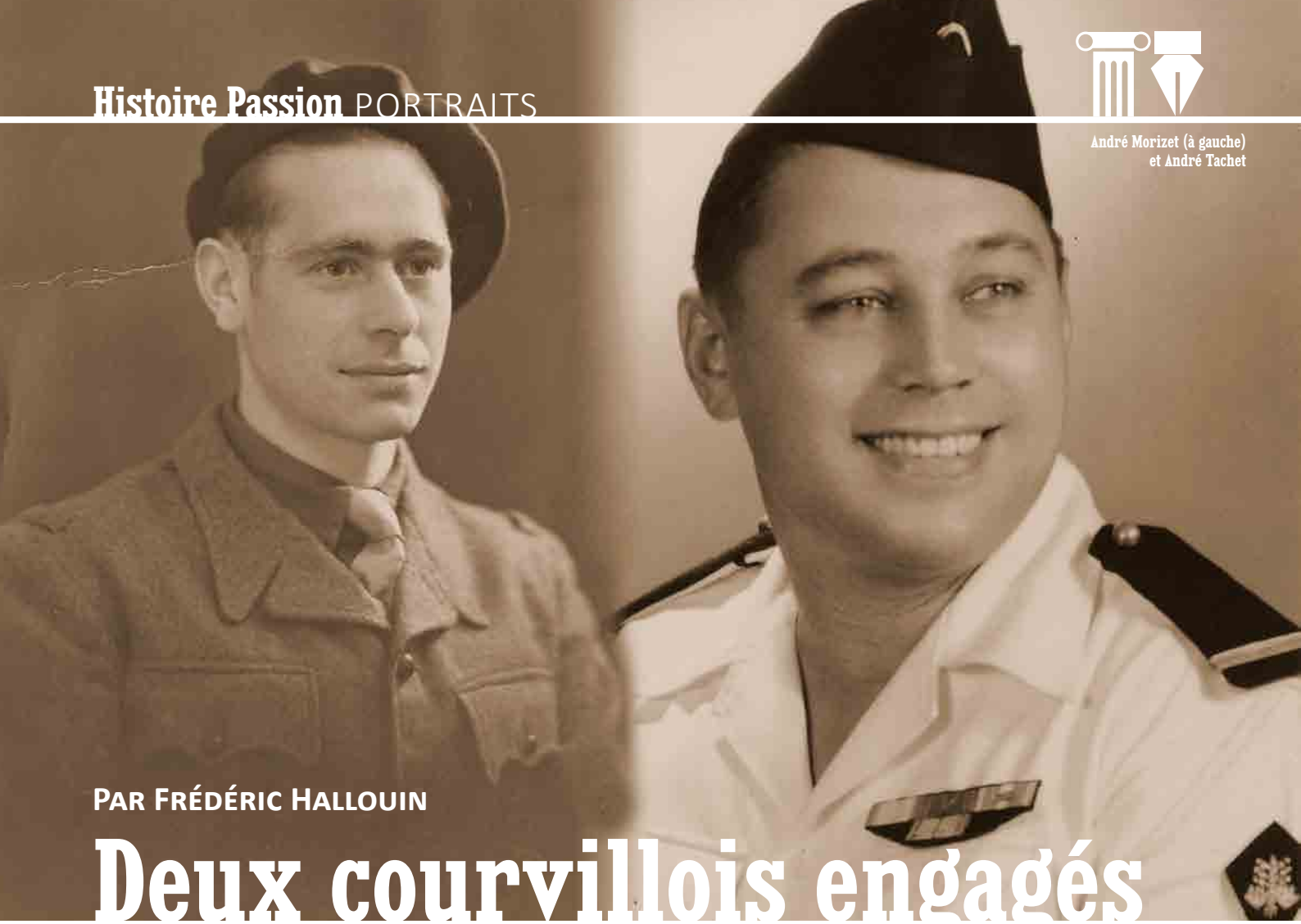

André Morizet (à gauche) et André Tachet

Par Frédéric Hallouin

Deux courvillois engagés

75 ans après cette année 1944 qui changea l'histoire de notre pays, suivons le parcours d'André Tachet et de André Morize, deux courvillois engagés dans l'action armée pour redonner la liberté à leurs concitoyens.

André Tachet

André Tachet voit le jour le 4 mai 1918. Fils d'Albert Tachet, employé de chemin de fer et Augustine Tachet, femme au foyer. Il réalise un parcours scolaire classique et obtient son certificat d'étude primaire élémentaire le 23 juin 1930. Ensuite il s'oriente vers une formation professionnelle d'ajusteur, couronnée par l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle le 30 octobre 1934. C'est également un sportif passionné de natation. Membre de la fédération nationale de sauvetage de 1932 à 1938, il sera lauréat du brevet sportif populaire.

Les débuts d'une carrière militaire

Appelé sous les drapeaux, il est affecté au bataillon de l'air N°138 à Metz le 4 octobre 1938. Fort de ses compétences professionnelles, il est muté à la fin de ses classes, au groupe de chasse I/1 basé à Etampes. C'est au sein de cette unité qu'il participera à la campagne de France. Replié sur Agen, c'est là qu'il apprendra la signature de l'armistice. N'étant pas encore libéré de ses obligations militaires, il est muté le 15 octobre 1940 à l'atelier Industriel de l'Air à Toulouse Blagnac (atelier en charge de la réparation des avions de l'armée de l'air). Il rejoint la base de stockage de Châteauroux pour être finalement démobilisé le 10 juin 1941. Entrant dans la vie civile, il regagne Toulouse et se fait embaucher comme ajusteur outilleur au même atelier industriel de l'Air.

Brassard FFI distribué le 15 août à Courville

Premier acte de résistance

Situé en zone libre, Toulouse ne subit pas l'occupation allemande avant novembre 1942. Cela n'empêche pas l'organisation de mouvements de résistance. Au printemps 1942, André fait circuler des tracts propageant des idées de résistance et de rejet de l'ennemi. Arrêté le 6 mai 1942, il est condamné le 6 août par le tribunal militaire de Toulouse à une peine d'un an d'emprisonnement pour détention et diffusion de tracts anti national. Incarcéré à la prison militaire de Mauzac le 20 août 1942, il en ressortira libre le 6 mai 1943.

Son arrivée à Courville

Très vite, il quitte Toulouse, « pour se mettre au vert » comme il me l'avait déclaré. Il arrive à Courville pour rejoindre son frère, employé à la SNCF qui y réside. Se faisant embaucher comme mécanicien agricole chez René Duneau, il reprend très vite ses activités de résistant. Le 10 juin 1943, il s'engage dans le groupe de résistance local : Franc-Tireur et Partisans Français. Tout en gardant une vie sociale, la diffusion de tracts et de journaux clandestins avec ses camarades devient sa principale activité. A partir de 1944, l'engagement devient plus dur. La récupération d'armes et de matériel sur l'ennemi est une priorité ainsi que l'établissement de fausses cartes d'identité pour les réfractaires au service obligatoire du travail.

Son entrée dans la clandestinité et l'action armée

Dès le 6 juin 1944, jour du débarquement en Normandie, la première action armée est menée à bien. Un train, bloqué en gare de Pontgouin par les bombardements alliés qui ont coupé la ligne de chemin de fer, est incendié. Huit wagons sont détruits. Les opérations nocturnes s'enchaînent en juin et juillet : enlèvement des panneaux de signalisation routière afin de dérouter les convois ennemis, pose de crèves pneus et coupure de la ligne téléphonique entre Courville et Pontgouin. Conjointement, l'action armée est engagée. Un camion est attaqué à la grenade entre Courville et Champrond-en-Gâtine. Deux aviateurs alliés sont également récupérés par son groupe, mis en sécurité et évacués quelques jours plus tard. Fort de son expérience et de son engagement, il est nommé chef de groupe avec le grade de sergent ; il encadre 14 hommes.

> **"A accompli… sous le feu violent de l'ennemi les missions les plus périlleuses"**

Libération de Courville et Chartres

Le 15 août, il accueille en tout début de matinée avec ses camarades, les soldats américains qui se présentent face au pont de la rue d'Illiers. Envoyés établir une liaison avec Pontgouin, ils tombent sur un groupe de chars allemands. Leur voiture est détruite mais ils sont indemnes. Laissant passer le danger ils font prisonniers deux soldats ennemis fuyant à vélo vers Châteauneuf et les livrent aux américains. Le 16 août, il gagne Chartres toujours à la tête de son groupe de combat pour participer à la libération de la ville qui sera effective le 19 août.

Le département est libéré, mais l'action continue

Dès le 25 aout, les résistants euréliens sont envoyés sur la Loire afin de bloquer une remontée de troupes allemandes. Celle-ci n'aura pas lieu. Finalement, il rentre à Courville début septembre. Ayant le choix de revenir à la vie civile ou de s'engager dans l'armée pour poursuivre la libération du territoire, il choisit de signer le 25 septembre un engagement au sein du 1er bataillon d'Eure-et-Loir pour la durée de la guerre. Après une période de formation et d'instruction, le bataillon est envoyé à Bourges pour mener une opération de maintien de l'ordre. Resté encaserné à Bourges, le 1er bataillon d'Eure-et-Loir est finalement intégré au 131e Régiment d'Infanterie dont il devient le 3e bataillon. Celui-ci est transporté par train sur le front de l'Atlantique le 15 février 1945 et monte en ligne le 20. André TACHET épouse, au cours d'une permission, Monique, une courvilloise, le 8 novembre 1944.

Les combats du front de l'Atlantique

Pendant presque un mois, ce sera une guerre de position, les pieds dans l'eau des marais sans vêtements chauds et nourriture suffisante. Après un terrible bombardement et 3 jours de combat, du 15 au 17 avril, la ville de Royan est libérée. Puis ce sera la conquête de la pointe de Grave. Affrontement meurtrier au cours duquel André Tachet de la 3e Compagnie s'illustrera. Le 22 avril le Général de Gaulle se rend sur les lieux. Une prise d'armes a lieu dans la plaine des Mathes. De nombreux combattants sont décorés par le chef de la France Libre. André Tachet fait partie de ces soldats. Il reçoit des mains du Général de Gaulle la médaille militaire avec la citation suivante : *Sous-officier comptable. A été volontaire pour participer aux opérations de la Pointe de Grave avec les unités de premier échelon, s'est particulièrement distingué lors de l'enlèvement de l'ouvrage des huttes et du fortin 305. A accompli durant cette période et sous le feu violent de l'ennemi, les missions les plus périlleuses, faisant preuve en toutes circonstances de sang-froid et d'un mépris absolu du danger.* Cette citation lui octroie le droit au port de la Croix de guerre avec palme.

Il est promu sergent major le 15 mai 1945.

La guerre est finie, mais la carrière des armes continue

Engagé pour trois ans à compter du 25 septembre 1944, il se réengage pour trois autres années le 15 octobre 1945 et ne quittera plus l'Armée française. D'affectation en affectation, il fera un séjour en Indochine de 1951 à 1953, puis ce sera les Forces françaises en Allemagne. Il sera également envoyé en Algérie de 1956 à 1958. A son retour, il rejoint à nouveau les FFA. Après un passage à Soissons, il est affecté au Centre Mobilisateur 101 de Chartres. C'est là qu'il fera valoir ses droits à la retraite avec le grade d'Adjudant-Chef. Nommé sous-lieutenant de réserve le 1er octobre 1977, après 28 ans de service, il coulera une paisible retraite dans notre commune. ■

Le Front de l'Atlantique : Un front oublié

Dès 1942, le haut commandement allemand donne priorité à la fortification des grands ports. En cas de retour des alliés sur le continent, leur possession sera cruciale pour assurer l'approvisionnement et l'arrivée des renforts. Douze forteresses puissamment armées et défendues sont créées rendant toute attaque par la voie maritime vouée à l'échec. Six d'entre elles (Boulogne, Calais, Le Havre, Cherbourg, Saint-Malo et Brest) tombent au cours des combats de l'été aux mains des alliés. Les six autres (Lorient, Saint-Nazaire, La Rochelle, Royan et la Pointe de Grave), hormis Dunkerque se trouvent sur la côte Atlantique. Encerclées par des unités essentiellement françaises, elles deviennent autant de points d'ancrages de troupes alliées condamnées à monter une garde passive. La libération du port d'Anvers ôte l'intérêt de libérer ces ports et relègue ce front dans un relatif oubli. L'indifférence s'installe d'autant que les regards sont tournés vers les combats qui ont lieu sur le territoire allemand. Il n'y a plus qu'à attendre la fin inéluctable de la guerre pour que ces villes soient libérées. Mais c'est sans compter sur la volonté du Général de Gaulle qui veut démontrer au monde entier que la France a retrouvé son statut de nation à part entière. Ce sera Royan et sa position stratégique fermant l'accès au port de Bordeaux qui sera choisie. Après plusieurs mois de tergiversations dues au manque d'effectifs et de matériel, l'attaque, précédée d'un bombardement massif de la ville est lancée le 15 avril 1945. Le 18, Royan est conquise, le 20, la garnison de la pointe de Grave se rend et le 30, c'est au tour de l'île d'Oléron d'être libérée. Le 8 mai, l'Allemagne nazie capitule.

Ces milliers de soldats issus des Forces Françaises de l'Intérieur assignés à monter une garde les pieds dans l'eau, pauvrement équipés et sous ravitaillés ont eu le sentiment d'être oubliés et abandonnés.

De nos jours, la question de l'utilité de ces combats reste posée.

André-Mary Morize

André-Mary Morize est né dans notre commune le 16 juillet 1923. Fils de Camille, journalier de profession et de Berthe, il est le deuxième enfant d'une fratrie de cinq. Après avoir fréquenté les écoles courvilloises, il s'oriente vers l'apprentissage du métier de cuisinier. Apprenti cuisinier dans un restaurant chartrain sis rue au lait à deux pas de la cathédrale, il y séjourne la semaine en faisant le trajet à bicyclette.

Un jeune courvillois dynamique et heureux de vivre

C'est un jeune homme dynamique, gai et courageux qui aime sortir avec ses amis. La guerre éclate et l'offensive allemande jette les français sur la route de l'exode. A son retour, il ne retrouve pas son travail, son employeur ayant cessé son activité. Il est employé un moment à l'Hôtel de la forêt à Senonches puis ensuite aux magasins généraux à Courville.

Rejoindre la Résistance

Son engagement dans la résistance se fait très certainement au cours de l'année 1944. Le 15 août 1944, il est présent lors de la libération de notre ville au sein du groupe de Résistance local. Le même jour en compagnie de ses camarades, Il se rend dans le sillage de l'armée américaine pour libérer Chartres. Puis ce sera Paris, il y pénètre le 25 août, par la porte de Châtillon au sein de la colonne Valin formée des résistants du département. L'objectif étant l'école militaire, qui sera atteinte en fin d'après-midi en combattant au côté de la 2e division blindée du Général Leclerc.

Poursuivre le combat

Envoyé sur la Loire le 26 août pour contrer une hypothétique remontée de troupes allemandes, les résistants euréliens ont l'impression d'être inutiles. Finalement, ils regagnent Dreux à partir du 15 septembre sans avoir rencontré un seul ennemi.

Rentrer à la maison ou participer à la libération de la France ?

Une grande partie de notre pays n'est pas encore totalement libérée. L'armée française a besoin de soldats. Le général De Gaulle tient à ce qu'elle reprenne très vite le combat aux côtés des alliés afin de restaurer la grandeur de la France. Se méfiant également de tous ces résistants, plus ou moins bien encadrés et pouvant contrecarrer ses visions politiques, il encourage tous ces hommes à rejoindre l'armée régulière en s'engageant dans celle-ci. Entendant cet appel, André contracte un engagement au sein du Bataillon d'Eure et Loir encaserné à Dreux. Très rapidement il gagne ses galons de Caporal-Chef. Après un séjour à Bourges, il gagne le front de l'Atlantique avec ses camarades par train le 15 février et monte en ligne le 20. Pendant presque un mois, jusqu'au déclenchement de l'attaque de la pointe de Grave, ce sera une guerre statique, les pieds dans l'eau des marais.

Vers son destin

Le 19 avril le bataillon est engagé dans l'offensive visant à la réduction finale de la pointe De Grave. Ayant dépassé le village de Soulac sur Mer, fraîchement libéré, l'axe d'attaque s'oriente vers le fort des Arros dans lequel l'ennemi est fortement retranché. Ce fort de conception française a été considérablement renforcé et modernisé par les troupes allemandes. Armées de mitrailleuses et de canons de 88mm, la prise de cette position sera difficile. Leurs tirs seront extrêmement meurtriers. Après plusieurs heures de combat le fort se rend à 20h30. Cette journée aura coûté 90 tués ou blessés au bataillon.

André Morize est à la pointe de l'attaque. C'est en atteignant le goulet (accès inondé menant au fort des Arros) qu'il est touché par le tir d'une mitrailleuse à 16h. Son acte de décès sera dressé le jour même à la mairie de Soulac-sur- Mer. André Tachet, son camarade de combat, y portera sa signature en qualité de témoin. Inhumé dans le cimetière de la commune de Lesparre, il sera relevé en 1947 à la demande de ses parents. Il repose depuis dans le cimetière de notre commune. ■

Mes sincères remerciements à Monique BOUVET, nièce de André MORIZE et Catherine TACHET, fille de André pour leur témoignage et le prêt de documents ayant permis la réalisation de cette page d'histoire nationale et courvilloise.

Le bataillon d'Eure-et-Loir

Lorsque le moment de la libération de notre département arrive, des centaines d'hommes ont rejoint, depuis 1943, les maquis et groupes de combats organisés. Après avoir contribué à libérer nos communes et pour certains participé au combat libérateur de Paris, la question de leur emploi se pose.

Que faire de tous ces résistants ?

Aux yeux du Général de Gaulle et de ses représentants, malgré le respect qu'ils peuvent avoir pour ces combattants et les actions qu'ils ont menées, ils se méfient d'eux. D'origines sociales et politiques diverses, placés sous les ordres de chefs non contrôlés, ces combattants peuvent constituer un obstacle important au vu du chef de la France libre.

La première mesure sera d'envoyer ces quelques 550 résistants patrouiller sur les rives de la Loire du 26 août au 10 septembre 1944, afin de contrer une hypothétique remontée de forces ennemies. Celle-ci n'aura pas lieu, créant un sentiment d'inutilité pour ces résistants.

Exaspéré des règlements de compte et autres débordements, le Général de Gaulle exhorte tous ces combattants à rendre les armes et rentrer chez eux, ou bien à rejoindre l'armée française renaissante en s'engageant.

La création du bataillon d'Eure-et-Loir

Dans notre département un bataillon de volontaires est créé à Dreux sous les ordres du Colonel Thil. Il prendra le titre de premier bataillon d'Eure et Loir.

Du 25 septembre au 20 novembre, il s'instruit pour devenir une unité de combat. C'est habillé d'uniformes anglais qu'il a l'honneur de participer le 11 novembre au défilé de la commémoration de l'armistice de la grande guerre à Paris. Le lendemain ce sera à Chartres.

Première mission

Dans la ville de Bourges, des exactions ont été commises par des bandes de soldats constituées en régiment populaire du Berry. Le bataillon est dépêché dans cette ville le 20 novembre, avec pour mission de les désarmer, de mettre fin aux pillages, aux exécutions sommaires et de restaurer l'ordre républicain. Le calme revenu, la vie de caserne reprend, ponctuée de séances d'instruction, prises d'armes et remises de décorations.

En route pour le front de l'Atlantique

Le 8 décembre, un ordre arrive indiquant que le bataillon d'Eure-et-Loir, deux autres unités stationnées à Troyes et des éléments du régiment de marche nord-africain de Paris vont former le 3e bataillon du 131e régiment d'infanterie.

Partis le 15 février de Bourges en train, nos soldats euréliens débarquent à Luçon et prennent position du 20 février au 25 mars en première ligne dans le secteur de Chaillé-les-Marais. Ils prendront ensuite position autour de la poche de Royan du 15 au 17 avril.

L'attaque de la pointe de Grave

La Pointe de Grave est une péninsule en face de Royan où est retranché un fort contingent de soldats allemands protégé par les fortifications du fort Arros. C'est justement l'objectif du 3e bataillon. Nos soldats passent à l'attaque dans des conditions très difficiles. L'avance sous le feu ennemi des canons de 88mm et des mitrailleuses est très meurtrière. 90 hommes tombent, blessés et tués. Avec l'aide d'un peloton de chars, le fort se rend et c'est 8000 soldats allemands qui prennent le chemin de la captivité. Le lendemain, le sémaphore, dernier point de résistance, est enlevé par la 1ère compagnie du 131e RI mettant fin aux combats.

Le dernière opération pour bataillon sera le débarquement sur l'île d'Oléron. Il sera finalement démobilisé le 31 août à Thionville et les soldats d'Eure-et-Loir pourront enfin rentrer chez eux.

Comice Agricole de Courville. - 31 Mai 1914. - Rue de l'Ecu

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER CÔTÉ Cour

DU 23 AU 28 JUILLET 2019

Courvillenscène
RENCONTRES CULTURELLES

Mardi 23

Soirée d'ouverture
parrainée par
Sylvie Raboutet et Guy Montagné
SALLE PANNARD - 19H - *TOUT PUBLIC*

MUSIQUE

Frédérick Smektala chante Yves Montand
SALLE PANNARD - 20H15 - *TOUT PUBLIC*

Mercredi 24

CIRQUE

Collectif TakApish
CAMPING - 15H - *TOUT PUBLIC*

THÉÂTRE

In the blink of an eye, par Ton und Kirschen (ALLEMAGNE)
ESPLANADE SAINT-NICOLAS - 20H - *TOUT PUBLIC*

Jeudi 25

LECTURE

Contes tziganes, par Trampoline production (COURVILLE-SUR-EURE)
TOUTE LA MATINÉE - *TOUT PUBLIC*

MUSIQUE

Autour de Bobby Lapointe, par Georges Paltrié et Pierre Rebours (BLOIS)
SALLE PANNARD - 20H30 - *TOUT PUBLIC*

Vendredi 26

CONCERT

Concert
CAFÉ DU COMMERCE - 19H - *TOUT PUBLIC*

THÉÂTRE

Clarisse De, par la Compagnie des 12 portes (LÈVES)
SALLE PANNARD - 20H - *TOUT PUBLIC*

SPECTACLE HUMOUR

J'irais où tu iras, par la Compagnie Les Instisfaits (PARIS)
SALLE PANNARD - 22H - *PUBLIC AVERTI*

Samedi 27

SCÈNE OUVERTE

Chant, danse, saynètes, humour...
JARDIN ESPACE CULTUREL DANIEL POTHIER - 15H - *TOUT PUBLIC*

SPECTACLE HUMOUR

Le garçon qui aimait les bébés, par la Compagnie Mathias Charlier (BELGIQUE)
SALLE PANNARD - 17H15 - *TOUT PUBLIC*

Soirée guinguette
CAMPING MUNICIPAL - 19H - *TOUT PUBLIC*

Dimanche 28

THÉÂTRE

Bingo par la Compagnie Mise'En Troupe (DIGNY)
SALLE PANNARD - 14H30 - *TOUT PUBLIC*

HUMOUR

Sofiane, Rire entretient la jeunesse de votre corps (BORDEAUX)
SALLE PANNARD - 17H30 - *TOUT PUBLIC*

Clôture de Courvillenscène
SALLE PANNARD - 19H - *TOUT PUBLIC*

PLUS D'INFOS SUR :
www.courville-sur-eure.fr
Facebook Courvillenscène

Courville sur Eure — Entre Beauce & Perche

SAMEDI 22 JUIN
autour de la mairie

11h30 à 12h45
MUSIQUE "NEW ORLEANS"

13h
BATUCADA ET PERCUSSIONS AFRICAINES

17h30
MINI-CONCERTS PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE :
CHANSONS FRANÇAISES, MUSIQUE LATINE,
JAZZ, ROCK, FANFARE DE RUE, MUSIQUE DE FILM, ETC...)

19h
JOUONS TOUS ENSEMBLE !
AVEC LES ÉLÈVES ET PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE
PLUS DE 100 MUSICIENS SUR SCÈNE !

19h30
SCÈNE OUVERTE (INSCRIPTIONS AU 06 09 13 58 77)

21h
L'AME SAUVAGE (POP ROCK PSYCHE)

fetedelamusique.fr | #fetedelamusique

Courville sur Eure

Crédit Mutuel · sacem · Insert · TV5MONDE · ADN · 20 · TECHNIKART · radiofrance